

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 14 JUIN 2012

VOLUME 7

DANIELLE BERGERON, ODETTE GAGNON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 2010
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CLAUDE CHARTRAND

PROCUREURS PRÉSENTS :

Me MARCO LABRIE
Représente monsieur Jacques Duchesneau

Me DAVE KIMPTON
Directeur général des élections du Québec

Me BENOÏT BOUCHER
Procureur général du Québec

Me DANIEL MARTIN BELLEMARE :
FTQ - Construction

Me PAULE BIRON
Ville de Montréal

Me SYLVIE CHAMPAGNE
Barreau du Québec

Me DIANE SIMARD
Union des municipalités du Québec

Me DENIS HOULE
Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec

Me DANIEL ROCHEFORT
Association de la construction du Québec

Me ESTELLE TREMBLAY
Parti Québécois

Me CÉLINE MARTINEAU
Ordre des ingénieurs du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉLIMINAIRES.	5
 JACQUES DUCHESNEAU	
INTERROGÉ PAR Me CLAUDE CHARTRAND.	7

LISTE DES PIÈCES

5P-85 : Rapport de situation 1 commenté par M. Bastien.	14
5P-86 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté par Chantale Brouillet.. . . .	69
5P-87 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté par Josée Dupont	77
5P-88 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté par Julie Bissonnette.	87
5P-89 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté par Louise Boily.. . . .	92
5P-90 : Rapport comparatif.. . . .	95
5P-91 : Plan de présentation du rapport (topo au ministre Hamad, 2011-09-01)	118
5P-92 : Rapport l'Unité anticollusion au ministre	

des Transports du Québec..	119
5C-1 : Huit (8) diagrammes produits en liasse (<u>sous scellé</u>)..	122

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatorzième (14e) jour du
2 mois de juin :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 LA GREFFIERE :

9 Est-ce que tous les avocats peuvent s'identifier,
10 s'il vous plaît, pour les fins d'enregistrement, en
11 commençant par les procureurs de la Commission.

12 Me CLAUDE CHARTRAND :

13 Oui. Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour,
14 Monsieur le Commissaire. Bonjour chers confrères,
15 chères consoeurs. Alors Claude Chartrand pour la
16 Commission.

17 Me MARCO LABRIE :

18 Bonjour. Marco Labrie pour Jacques Duchesneau.

19 Me DAVE KIMPTON :

20 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
21 élections.

22 Me BENOIT BOUCHER :

23 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
24 du Québec.

25

26 LA PRÉSIDENTE :

27 Bonjour.

28 Me DANIEL MARTIN BELLEMARE :

29 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
30 Commissaire. Daniel Martin Bellemare, FTQ -
31 Construction. Je comparais pour maître Robert
32 Laurin aujourd'hui absent.

33 Me PAULE BIRON :

34 Bonjour. Paule Biron, Ville de Montréal.

1 Me SYLVIE CHAMPAGNE :

2 Bonjour. Sylvie Champagne pour le Barreau du Québec
3 en remplacement de Martine L. Tremblay.

4 Me DIANE SIMARD :

5 Bonjour. Diane Simard, Union des municipalités du
6 Québec.

7 Me DENIS HOULE :

8 Bonjour, Madame et Monsieur. Alors Denis Houle pour
9 l'Association des constructeurs de routes et grands
10 travaux du Québec.

11 Me DANIEL ROCHEFORT :

12 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

13 Daniel Rochefort pour l'Association de la
14 construction du Québec.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

17 Me CÉLINE MARTINEAU :

18 Bonjour. Céline Martineau pour l'Ordre des
19 ingénieurs du Québec.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Parfait. Alors, Maître Chartrand, vous pouvez
22 commencer.

23 Me CLAUDE CHARTRAND :

24 Merci.

25 LA PRÉSIDENTE :

26 Bonjour, Monsieur Duchesneau.

27 M. JACQUES DUCHESNEAU :

28 Bonjour, Madame.

29

30 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatorzième (14e) jour du
31 mois de juin, a comparu :

32 **JACQUES DUCHESNEAU**, sous le même serment;

33 INTERROGÉ PAR Me CLAUDE CHARTRAND :

34 Alors merci, Madame la Greffière.

1 Q. **[1]** Monsieur Duchesneau, au moment d'ajourner hier
2 on allait aborder les commentaires de monsieur
3 Bastien sur le rapport qu'on appelle communément
4 maintenant le « Rapport 1 ».

5 R. Oui.

6 Q. **[2]** C'est bien exact?

7 R. Exact.

8 Q. **[3]** Alors, de fait, vous nous aviez dit que vous
9 lui avez laissé une copie du rapport le neuf (9)
10 septembre, c'est bien exact?

11 R. C'est exact.

12 Q. **[4]** Il vous a formulé ses commentaires à quel
13 moment?

14 R. Vers le vingt-deux (22) octobre, mi-octobre.

15 Q. **[5]** Deux mille dix (2010) toujours?

16 R. Oui. Deux mille dix (2010), oui.

17 Q. **[6]** Pour se remettre en chronologie du temps.

18 R. Oui.

19 Q. **[7]** Et ces commentaires-là il les a formulés
20 comment?

21 R. Par écrit pour une bonne partie et par la suite, de
22 façon verbale.

23 Q. **[8]** On va aller tout d'abord par écrit. Si vous
24 voulez, Madame, nous afficher le document numéro
25 11, s'il vous plaît. Je vais vous demander
26 d'examiner le document. On voit une première page
27 où il y a beaucoup d'inscriptions manuscrites.

28 R. Oui.

29 Q. **[9]** Si vous voulez défiler la première page et nous
30 amener à la page 2.

31 R. Ce commentaire-là « Rapport de situation -
32 Enquête », ça c'est mon écriture. C'est qu'après
33 avoir discuté verbalement avec monsieur Bastien,
34 vous avez vu la première page comment il y avait

1 beaucoup de commentaires, et plus loin on en a
2 beaucoup moins. Ce qu'il disait c'est que la forme
3 qu'avait pris le rapport était plutôt un rapport
4 d'enquête et non pas un rapport à remettre au
5 gouvernement. Alors c'est, comme je le disais hier,
6 au niveau de la structure, pas du contenu mais de
7 la structure que les commentaires ont surtout été
8 faits.

9 Q. **[10]** O.K. Alors je vais vous demander qu'on
10 poursuive à la page 3.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[11]** Quand vous dites au niveau de la structure
13 vous voulez dire que ça n'était pas des
14 commentaires de fond mais de structure?

15 R. C'est ça. Exemple, il n'y avait pas de partie de
16 recommandations dans la version 1. Il dit : « Si tu
17 signales au gouvernement qu'il y a des problèmes,
18 tu ne fais aucune recommandation, il manque quelque
19 chose. » Il y avait, j'en ai parlé abondamment
20 hier, des difficultés lorsqu'on a commencé. C'était
21 dans le rapport 1. Il me dit : « Tu as un bloc,
22 regarde, tu en as déjà traité. Ça va mieux,
23 pourquoi en parler? » Donc, c'est dans ce sens-là
24 que les commentaires étaient faits. C'était
25 vraiment constructif.

26 Q. **[12]** O.K.

27 Me CLAUDE CHARTRAND :

28 Q. **[13]** En regardant défiler le document, vous nous
29 parliez de commentaires constructifs. Êtes-vous en
30 mesure d'élaborer, outre le fait des commentaires,
31 vous disiez c'étaient des commentaires de
32 structure, êtes-vous capable d'être un peu plus
33 précis en ce qui regarde ces commentaires de
34 structure-là?

1 R. Oui. Mis à part les commentaires que je viens de
2 faire, c'était vraiment dans une optique d'un grand
3 mandarin de l'État, qui a fait des dizaines et des
4 dizaines de rapports comme ça, qui disait : « Bien,
5 regarde, ça serait mieux, pour passer ton message,
6 si tu y allais d'une façon ou d'une autre. »

7 Et d'ailleurs, ses commentaires que j'ai
8 reçus de lui m'ont permis de refaire un plan de
9 travail dont on va parler plus tard, là, si on suit
10 l'ordre chronologique. Quand je suis revenu d'un
11 purgatoire de trois mois, j'ai eu le temps de
12 penser et refaire tout ça. Alors je pourrai vous en
13 parler.

14 Q. **[14]** On va y arriver. Mademoiselle, si vous voulez
15 nous amener à la page 5. À la page 7. On voit que,
16 rendu à cette page-là, contrairement à ce qu'on a
17 vu précédemment, c'est plus du surlignage, il n'y a
18 plus de texte en marge.

19 Allez à la page suivante, la page 8. On
20 voit qu'il y a du surlignage en jaune et en orange.
21 Pouvez-vous nous dire si vous êtes en mesure
22 d'attribuer l'auteur de ces surlignés?

23 R. Ce sont les surlignages de monsieur Bastien.
24 Pourquoi deux couleurs, je ne pourrais pas vous
25 dire. Mais tout au long du rapport, à partir d'ici
26 il y a beaucoup moins de commentaires. Je pense que
27 c'était pour lui sa façon d'aller chercher des
28 éléments essentiels du rapport. Mais il y a moins
29 de commentaires manuscrits.

30 Q. **[15]** O.K. Alors, si je comprends bien, la copie que
31 vous lui aviez remise était sans surlignés et elle
32 vous est revenue avec les surlignés qui
33 apparaissent à l'écran seulement?

34 R. C'est exact.

1 Q. **[16]** Voulez-vous nous montrer la page 11, s'il vous
2 plaît? Et la page 12. Je crois qu'on est toujours à
3 la page 11.

4 M. RENAUD LACHANCE :

5 Q. **[17]** Si vous me permettez. C'est un document qui a
6 été fait avec le logiciel Word. Il y a eu des
7 modifications au texte, les modifications
8 apparaissent en marge à côté. Qui a fait ces
9 modifications-là au texte?

10 R. Quand on lui a donné, il y avait déjà les
11 modifications Word qui étaient le fruit de d'autres
12 commentaires que j'avais reçus.

13 Q. **[18]** O.K., parfait.

14 R. Déjà dans le passé.

15 Me CLAUDE CHARTRAND :

16 Q. **[19]** Et à partir de...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[20]** De monsieur Bastien?

19 R. Non, de... de d'autres, peut-être monsieur Boivin,
20 les miens, on a lu et relu ce rapport-là des
21 dizaines de fois, alors...

22 Me CLAUDE CHARTRAND :

23 Q. **[21]** Alors je comprends que c'était des
24 commentaires qui ont été inscrits par votre
25 rédactrice qui était madame Dumberry...

26 R. Oui.

27 Q. **[22]** ... à ce moment-là...

28 R. Oui.

29 Q. **[23]** ... et qui résultaient soit de commentaires
30 des membres de l'UAC, soit de ceux que vous avez
31 recueillis de monsieur Boivin?

32 R. C'est ça. Cette version-là. Mais il y en a eu
33 d'autres, souvent on faisait, bon, acceptons les
34 changements dans le format Word, mais ça c'est une

1 copie qu'on a dû lui remettre, là, qui était sous,
2 qu'on avait sous la main à ce moment-là.

3 Q. **[24]** Bon. Alors si, sans tout défiler le document,
4 on constate à partir de la page 12 qu'il n'y a plus
5 de commentaires de la part de monsieur Bastien?

6 R. Oui.

7 Q. **[25]** C'est bien exact?

8 R. C'est exact.

9 Q. **[26]** Voulez-vous, s'il vous plaît, sauf... je vais
10 juste vous amener à la page 31. Amenez-nous à la
11 page 31, s'il vous plaît. Où là on voit du
12 surlignage?

13 R. Oui. En fait, c'est un bon point que vous apportez
14 là. Un des questionnements qu'avait monsieur
15 Bastien c'est les tableaux; est-ce que vous êtes
16 sûr de la pertinence et de la... des informations
17 précises concernant les tableaux.

18 Et vous remarquerez dans cette version 1,
19 comparativement à la version 2, version 2 a
20 beaucoup moins de tableaux parce qu'on avait de la
21 difficulté à obtenir les informations de sources
22 diverses, mais qui couvraient les mêmes périodes.

23 Ce n'était pas toujours aussi de
24 l'information que possédait le Ministère, donc des
25 gens du Ministère étaient obligés de créer de
26 nouveaux tableaux. Et le grand questionnement qu'on
27 a eu, c'est : Est-ce que c'est nécessaire à la
28 compréhension? Pour un premier rapport, est-ce que
29 ça va donner une meilleure compréhension? Et ça,
30 dans un échange avec monsieur Bastien, on est
31 arrivé à la conclusion que non, ça ne portait pas
32 vraiment à une meilleure compréhension. Alors...

33 Q. **[27]** Or donc je comprends que dans la prochaine
34 version, on va la voir, comme vous dites il y a

1 moins de tableaux. Ces tableaux-là qu'on retrouve
2 ici on ne les retrouve pas nécessairement dans la
3 prochaine version?

4 R. C'est exact.

5 Q. **[28]** Alors je vais vous demander de produire le
6 document sous la cote SP-85... 5P-85, s'il vous
7 plaît.

8 LA GREFFIÈRE :

9 C'est ça.

10

11 5P-85 : Rapport de situation 1 commenté par M.

12 Bastien

13

14 Me CLAUDE CHARTRAND :

15 Q. **[29]** Par la suite, l'Unité poursuit ses activités,
16 est-ce que vous avez poursuivi également le
17 recrutement des membres de l'Unité anticollusion?

18 R. Oui. On a, au début du mois de novembre, reçu sept,
19 huit nouveaux enquêteurs. Donc on a presque doublé
20 les effectifs de l'Unité à ce moment-là. Encore là
21 des policiers d'expérience qui sont venus se
22 greffer à ceux qui existaient déjà. Non seulement
23 des enquêteurs, mais aussi des agents de
24 renseignements qui étaient venus compléter
25 l'équipe.

26 Q. **[30]** O.K. Je comprends que cette fois-ci il n'y
27 avait pas que d'anciens policiers?

28 R. À ce moment-là, non, je crois que c'était
29 uniquement des policiers. D'autres membres sont
30 venus se joindre, un sociologue et une rédactrice,
31 mais au début du mois, d'après moi, de mars deux
32 mille onze (2011).

33 Q. **[31]** Or, toujours en novembre, bon, vous avez
34 mentionné tout à l'heure que vous avez commencé à

1 écrire un plan résultant des commentaires de
2 monsieur Bastien?

3 R. Oui, mais le plan, oui, j'ai commencé à l'écrire,
4 mais c'est seulement au mois de février qu'il a
5 vraiment pris forme.

6 Q. **[32]** Pourquoi vous avez attendu au mois de février
7 pour lui rendre forme?

8 R. Parce qu'il y a une série d'articles qui ont paru
9 dans des médias, dans une chaîne télévisée et un
10 média, le dix-sept (17) novembre, qui revenaient
11 encore avec les mêmes histoires touchant le
12 financement illégal de mon parti politique en mille
13 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998). Et cette
14 journée-là... en fait, l'information a été connue
15 du cabinet le dix-sept (17), c'est paru le dix-huit
16 (18). Mais le dix-sept (17) on est en réunion et on
17 parle du futur avec, avec monsieur Boivin, monsieur
18 Bastien, etc., on parle de stratégie, le
19 déploiement, de diffusion du rapport, etc.

20 Et le dix-sept (17) au soir je suis de
21 retour vers chez moi, j'étais à Québec le dix-sept
22 (17). Donc je retourne vers chez moi dans la région
23 de Montréal et là on apprend que TVA et le Journal
24 de Montréal vont sortir une histoire touchant le
25 financement de mon parti en mille neuf cent quatre-
26 vingt-dix-huit (1998). En fait, la même histoire
27 qui était sortie au mois de juin et on la répétait.

28 Et là on me reconvoque à Québec le
29 lendemain matin pour une rencontre avec le ministre
30 Hamad, son chef de cabinet, le sous-ministre pour
31 discuter de ça.

32 Q. **[33]** Bon, le chef de cabinet qui était monsieur
33 Bastien toujours?

34 R. Non. Monsieur Bastien... oui, oui, monsieur

1 Bastien, oui. Monsieur Bastien est toujours là.

2 Q. [34] Et le sous-ministre, monsieur Boivin, c'est
3 ça?

4 R. Monsieur Boivin qui est sous-ministre.

5 Q. [35] Et quel était le but de cette rencontre-là?

6 R. Bien là, c'est... en fait, la même histoire qu'on
7 répétait à intervalles réguliers, et là le ministre
8 a dit : « Bon, Jacques, on est dans le domaine des
9 perceptions, la même histoire revient tout le
10 temps. » Et je poursuis que, « bien, moi je n'ai
11 rien à me reprocher ». Et là ça devient assez
12 musclé comme conversation. On veut me suspendre et
13 j'ai dit : « Moi, je ne... vous ne me suspendrez
14 pas, sinon je vais justement aller donner ma
15 version à la presse. »

16 Et pour faire une histoire longue plus courte, bon,
17 il convient qu'il ne me suspendra pas. Il traverse
18 au bureau du chef de cabinet du premier ministre.
19 Et là, encore là l'idée de suspendre revient. J'ai
20 dit : « Moi je n'ai rien à me reprocher et vous ne
21 me suspendrez pas sinon je vais démissionner et je
22 vais faire ma propre conférence de presse. »

23 Finalement ça s'est arrêté là et on a convenu que
24 je me retirais de ma fonction, j'ai demandé au
25 ministre de demander au DGE de faire une enquête et
26 que je me soumettrais à toutes les questions, que
27 j'aiderais le DGE à faire cette enquête-là parce
28 que c'est la même histoire qu'on répétait tout le
29 temps.

30 Rappelez-vous l'affidavit. Rappelez-vous
31 aussi au mois de juin, on a sorti les mêmes
32 histoires. Le seize (16) août, j'avais... le seize
33 (16) juillet après mes vacances, j'avais été
34 convoqué par le chef de cabinet, monsieur Croteau,

1 qui, sans le dire, souhaitait que finalement je
2 tire ma révérence. Mais là je n'étais plus dans le
3 mode « je me bats pour avoir des outils ». On
4 commençait à avoir des outils, là j'étais rendu
5 dans le mode « je me bats et on va aller au bout de
6 l'enquête qu'on a commencée ».

7 Q. **[36]** Vous parlez du chef de cabinet, monsieur
8 Croteau?

9 R. Monsieur Croteau, le seize (16) juillet et là on
10 est rendu le dix-huit (18) novembre. La même
11 histoire. Ce n'est pas une nouvelle histoire, c'est
12 la même histoire qu'on a refaite et qu'on
13 représente. Et là je comprends un peu le politique
14 quand ils disent : « Écoute, Jacques - c'est comme
15 la même histoire qui revient tout le temps - dans
16 le domaine de la perception... » J'ai dit : « Je
17 comprends bien le domaine de la perception, mais
18 moi je n'ai rien à me reprocher. Alors, j'ai dit,
19 je vous demande de faire faire une enquête. »

20 Et c'est ce que, c'est ce qui est arrivé,
21 c'est une enquête qui a duré trois mois et c'est ce
22 que j'appelle mon purgatoire. Alors, j'ai été en
23 purgatoire pendant trois mois.

24 Et le dix-huit (18), quand j'ai quitté, le
25 sous-ministre m'a demandé et exigé que je n'entre
26 plus en contact avec les membres de mon équipe.
27 Alors, j'ai coupé tous les liens le temps que
28 l'enquête soit faite.

29 Q. **[37]** À qui ont été remis les guides de l'équipe?

30 R. À monsieur Robert St-Jean, le moteur de l'équipe
31 dont je vous parlais hier.

32 Q. **[38]** Et pendant votre absence, si vous n'aviez pas
33 de contact, j'imagine que vous n'avez pas été
34 informé non plus de leurs activités?

1 R. Non. Bien, j'ai été informé par la suite. Il y a le
2 sous-ministre qui tenait à parler à toute l'équipe,
3 donc toute l'équipe a été réunie. Et par conférence
4 téléphonique, il a donné les instructions à tout le
5 monde comme quoi on ne devait pas communiquer avec
6 moi et de laisser le DGE faire enquête, de ne pas
7 intervenir dans l'enquête du DGE, ce que tout le
8 monde a respecté, finalement.

9 Q. **[39]** De fait, cette enquête-là s'est conclue, celle
10 du DGE?

11 R. Oui. Trois mois plus tard, le dix-huit (18)
12 février, j'ai été blanchi complètement par le DGE.
13 En fait, c'est la journée même où on créait l'UPAC.
14 On créait l'UPAC, l'Unité permanente anticorruption
15 le matin et l'après-midi j'étais blanchi.

16 Q. **[40]** Et est-ce que vous avez repris vos fonctions?

17 R. Oui. Et bien évidemment, pendant trois mois de
18 réflexion, tu dis, bon, est-ce que je quitte le
19 bateau ou je reviens. Là je pense que je suis
20 revenu avec un peu plus d'entrain et de dynamisme.

21 Q. **[41]** Or... dans quel sens vous dites ça? Je vous
22 vois avec un petit sourire quand vous dites « avec
23 un peu plus d'entrain ».

24 R. Parce que j'étais heureux, heureux de revenir et de
25 compléter ma tâche.

26 Q. **[42]** Plus d'entrain et de dynamisme que pendant les
27 trois derniers mois?

28 R. Disons que les trois derniers mois, c'était des
29 mois difficiles.

30 Q. **[43]** À votre retour, à quoi vous êtes-vous
31 affecté... à quoi avez-vous voué vos tâches?

32 R. Vous allez sûrement penser que c'est une idée fixe
33 mais là c'était de finir le rapport une fois pour
34 toutes. Les gens de l'équipe, pendant les trois

1 mois où j'ai été parti, ont fait un excellent
2 travail. Donc, on avait fait un bond important.
3 Disons, à compter du mois de novembre, quand j'ai
4 quitté jusqu'à ce que je revienne, l'équipe s'est
5 vraiment attaquée à corroborer les faits qu'on
6 avait dans le rapport 1.

7 Donc, on a raffiné ce qu'on avait déjà. Il
8 n'y a pas eu de nouvelles découvertes et,
9 finalement, vous savez, on s'est aperçu que plus on
10 poursuivait des rencontres avec des gens du milieu,
11 c'est la même histoire qui revenait tout le temps.
12 On avait un mandat de trois ans, on aurait pu
13 encaisser notre salaire, être là pendant trois ans,
14 mais on serait revenu, finalement, avec la même
15 histoire. Avec plus de noms, avec peut-être plus de
16 détails, mais le fond était le même. Et on va
17 parler naturellement du rapport, mais quand on
18 parle d'un « empire clandestin » qui contrôle...
19 présentez-le de toutes les façons, vous arrivez à
20 la même conclusion de toute façon.

21 Alors, là on a corroboré, pendant le temps
22 où j'étais parti, et la période, disons, de février
23 aller jusqu'à juin, c'est vraiment, on reprend le
24 texte. Les enquêteurs continuent à faire des
25 enquêtes nouvelles, indépendantes, mais qui
26 continuent à apporter de l'eau au moulin pour
27 raffiner et peaufiner le rapport.

28 Q. **[44]** Vous dites « à force de rencontrer les mêmes
29 gens qui nous rapportent... à force de rencontrer
30 les gens qui nous rapportent les mêmes... »

31 R. Oui.

32 Q. **[45]** ... « les mêmes événements, les mêmes façons
33 de faire, alors on corrobore ». Mais ces gens-là,
34 vous les recrutiez comment? Vous les rencontriez

1 comment?

2 R. Là il faut voir que nos enquêteurs ont à peu près
3 une année d'expérience, commencent à être connus
4 des gens du Ministère, des gens qui vont sur les
5 chantiers. Ils ont fait d'excellents contacts et je
6 vous dirais qu'il y a un trente (30), quarante pour
7 cent (40 %) des informations que nos enquêteurs
8 vont chercher, ils vont les chercher des gens du
9 Ministère.

10 Le reste c'est, bon, des initiatives
11 personnelles, une visite de chantier qui en amène
12 une autre. Il y a eu à peu près vingt (20), vingt-
13 cinq (25) visites de chantier. Comme j'expliquais
14 hier, c'est la réunion hebdomadaire où on parle des
15 difficultés sur le chantier, mais c'est une source
16 d'information extraordinaire. Alors, c'est ce que
17 nos gens faisaient.

18 On a de nouveaux enquêteurs aussi qui sont
19 arrivés, qui se sont intéressés à de nouveaux
20 champs d'activités. Le premier groupe, plus
21 restreint, touchait les principales fonctions de
22 construction de route, d'asphaltage ou des choses
23 comme ça. Alors que les nouveaux ont développé de
24 nouveaux champs d'intérêt : l'éclairage qui n'était
25 pas vu, la grande signalisation qu'on n'avait pas
26 encore regardée. Donc on a, si vous voulez, étendu
27 le spectre de notre enquête à ce moment-là.

28 Q. **[46]** Est-ce que, parmi les membres de l'équipe,
29 vous aviez développé des spécialisations chez
30 certains d'entre eux?

31 R. Oui. Bien, tout le monde avait une spécialisation.
32 Justement, à force de travailler sur le rapport, il
33 y avait des thèmes récurrents. Alors, crime
34 organisé, c'est un dénominateur commun, on avait

1 une personne qui s'occupait de ça. Tout ce qui
2 touche l'enrobé bitumineux, les usines d'asphalte à
3 travers la province, les régions que les gens ont,
4 ça c'était un autre domaine. D'autres, c'était la
5 signalisation; d'autres, l'éclairage.

6 Donc, tout le monde, donc les douze (12),
7 treize (13) enquêteurs avaient un champ de
8 spécialité. Donc, quand on faisait notre réunion
9 hebdomadaire, quand un enquêteur parlait d'un
10 aspect particulier, bien, il y avait toujours
11 quelqu'un qui, lui, avait développé sa spécialité.

12 Q. **[47]** Maintenant, vous dites que vous avez fait
13 plusieurs visites de chantier, vous aviez également
14 des informations qui émanaient du personnel du
15 ministère des Transports, c'est exact?

16 R. Oui.

17 Q. **[48]** Ces personnes-là qui vous donnaient de
18 l'information précise, vous les recrutiez
19 directement sur les chantiers ou à partir de vos
20 visites de chantier, on vous aiguillait quelque
21 part ou vous receviez des appels, comment ça
22 fonctionnait?

23 R. Visites de chantier, oui, bien, c'était un aspect.
24 On a aussi nos enquêteurs qui faisaient de la
25 formation à l'intérieur du Ministère et ça, c'est
26 aussi une bonne source où les gens, quand on leur
27 faisait une présentation, ils disaient : « Ah! oui,
28 nous autres on aurait peut-être quelque chose à
29 vous dire. » Donc, il y avait cet échange-là à
30 l'interne.

31 Et aussi de bouche à oreille. Et c'est de
32 cette façon-là qu'on va chercher... J'ai témoigné
33 hier, juste depuis hier, deux personnes qui sont
34 entrées en contact pour donner des informations.

1 Donc, ce côté ludique, votre Commission, Madame la
2 Présidente, les gens se sentent interpellés. Les
3 gens ont des choses à dire.

4 Q. **[49]** Donc, vous aviez des gens qui vous
5 contactaient. Est-ce que vous aviez un numéro
6 central, une ligne d'appels téléphoniques qui était
7 disponible au grand public?

8 R. Non, non, on avait notre numéro de bureau, mais il
9 avait été décidé dès le départ que toute
10 l'information devait être canalisée à l'Opération
11 Marteau, qui avait des gens qui prenaient les
12 appels vingt-quatre (24) heures par jour, sept
13 jours par semaine. Parce qu'on avait regardé l'idée
14 d'avoir deux numéros de téléphone : un pour
15 Marteau, un pour l'Unité anticollusion. Finalement,
16 la décision politique a été de dire : « Non, on
17 aura un numéro unique. » Finalement, la décision
18 politique a été de dire : « Non, on aura un numéro
19 unique », donc on était d'accord avec ça. Mais,
20 finalement, ça n'a pas été fructueux, j'ai eu un
21 appel pendant toute cette période-là, donc depuis
22 le mois d'avril deux mille dix (2010), là, jusqu'à
23 la fin, mais c'était un appel pour m'inviter à un
24 tournoi de golf. Mais ce n'était pas là qu'on
25 allait chercher notre information. C'était vraiment
26 le contact...

27 LA PRÉSIDENTE :

28 Q. **[50]** Si je comprends bien, à ce niveau-là, vous
29 avez eu moins de succès que nous.

30 R. Oui. Oui, j'ai entendu dire que... oui, la ligne
31 sonne chez vous, c'est... c'est ce dont on a besoin
32 dans ce milieu-là. Il faut que les gens trouvent
33 une occasion de nous parler.

34 Me CLAUDE CHARTRAND :

1 Q. [51] Alors, pour utiliser le langage, enfin, plus
2 connu, plus commun, c'était une ligne 1-800, où...

3 R. Oui, 1-800, c'est ça.

4 Q. [52] Qui était mise à votre disposition. Bien,
5 enfin, qui était mise à la disposition... qui était
6 la ligne de Marteau, qui devait vous relayer
7 l'information.

8 R. Oui. Mais pour qu'on ait du succès, pour qu'une
9 ligne 1-800... Marteau faisait des sorties
10 régulièrement, des opérations, donc ils étaient
11 visibles. Mais je vous répète ce que je vous disais
12 hier, l'UAC, nous, on a pris le chemin inverse, on
13 a... on dit d'aller faire un tour en sous-marin
14 dans l'Atlantique, alors si les gens n'entendent
15 pas parler de nous, ils ne pensent pas à nous
16 appeler. Moi, je suis sûr que même si vous avez
17 déjà beaucoup d'information qui est entrée ici,
18 avec les audiences publiques, je suis sûr et
19 certain que les gens vont entendre votre message et
20 vous transmettre ces informations.

21 Q. [53] Si on revient... tout à l'heure vous avez fait
22 allusion que les membres de l'UAC faisaient de la
23 formation.

24 R. Oui.

25 Q. [54] Alors, leur formation était adressée à qui?

26 R. Aux membres du Ministère. On faisait les directions
27 territoriales... Parce qu'on s'était aussi réparti
28 la province, par groupe, donc Rive-Sud, Montérégie
29 est et ouest c'était un groupe, Rive-Nord c'était
30 un autre... quand je dis « groupe », là, deux
31 enquêteurs. Donc, ils développaient des liens avec
32 les directions territoriales, et ça c'était une
33 mine d'informations intéressantes.

34 Q. [55] Alors, c'était une occasion où ils

1 recueillaient des informations qui pouvaient vous
2 faire avancer dans le cadre de vos enquêtes?

3 R. Oui. Et vice et versa aussi. Parce que le milieu de
4 la construction c'est un milieu particulier, donc
5 quand on allait voir des gens du Ministère on
6 apprenait aussi, là, ce qu'était, justement, une
7 activité de chantier, comment ça se fait une route.
8 L'asphalte, quand ça sort de l'usine, doit sortir à
9 cent cinquante-cinq degrés (155 °) mais elle ne
10 doit pas être posée à moins de cent quelques degrés
11 sinon elle ne fait pas la même chose. Donc, là on
12 comprendait pourquoi les régions autour des usines
13 d'asphalte devenaient importantes. Il y a à peu
14 près cent soixante-quinze (175) usines d'asphalte
15 au Québec mais tu ne peux pas faire ton asphalte à
16 Trois-Rivières et venir la poser à Montréal, parce
17 que l'asphalte...

18 Q. [56] Va être posée dans le camion.

19 R. C'est justement, il va y avoir une...

20 Q. [57] Maintenant, la formation que vous dispensiez à
21 ces différentes unités-là ou directions-là
22 consistait en quoi précisément?

23 R. On parlait de notre travail, notamment, c'est quoi
24 la collusion. Parce que, finalement, quand on
25 parlait aux gens, bien... invité à un repas, invité
26 à un tournoi de golf, on peut regarder ça de façon
27 primaire puis dire : « Bien, finalement, il n'y a
28 rien là, c'était juste un repas », mais, nous, on
29 tentait de leur expliquer pourquoi les
30 entrepreneurs, les firmes de génie tentent
31 régulièrement d'entrer en contact avec ceux qui ont
32 des décisions à prendre. Et c'était souvent une
33 façon de leur faire prendre conscience qu'il n'y a
34 rien qui se donne si on n'attend pas quelque chose

1 en retour.

2 Q. [58] Maintenant, est-ce que vous étiez en mesure,
3 dans le cadre de ces informations-là, de fournir
4 des indicateurs de collusion ou, à tout le moins,
5 de vulnérabilité dans l'octroi de contrats?

6 R. Oui. Oui, on le faisait, on s'est inspirés beaucoup
7 des documents de l'OCDE, notamment, ou de d'autres
8 corps de police un peu partout, qui se sont occupés
9 de ça. On avait dressé une liste d'à peu près
10 soixante-dix (70) façons de déceler quand il peut y
11 avoir de la collusion.

12 Mais, inversement, on en apprenait aussi.
13 Je donne un exemple. On a appris, lors d'une de ces
14 visites-là, qu'on a respecté les règles d'appel
15 d'offres et on a eu trois compagnies qui ont soumis
16 leurs services à cet appel d'offres là. Mais quand
17 on regardait un peu plus loin, les trois compagnies
18 appartenait à la même personne. Et ça, encore là,
19 ça a ouvert notre intérêt là-dessus et c'est là que
20 j'ai commencé à demander à ce qu'on fasse des
21 diagrammes de relation des différentes compagnies.
22 Alors, un immense tableau, une compagnie centrale,
23 mais comment on peut voir que cette compagnie-là a
24 des tentacules un peu partout?

25 Une compagnie - je vous donne ça de mémoire
26 - avait, en fait, soixante-dix (70) compagnies. Et
27 là on voit que les administrateurs d'une compagnie
28 sont reliés à l'autre et tout ça. Donc, c'était un
29 outil supplémentaire qu'on donnait aux gens du
30 Ministère, de dire : « Mais quand vous faites
31 affaire avec telle compagnie, savez-vous vraiment
32 avec qui vous faites affaire? »

33 Et l'expérience nous a montré, pendant les
34 dix-huit (18) mois où j'ai été là, que sans cette

1 information-là, on ne peut pas demander à un
2 fonctionnaire, qui voit un appel d'offres, de
3 prendre une décision éclairée. Si on n'a pas le
4 renseignement, bien, on peut tous se faire jouer.
5 Parce que la collusion a ceci de particulier, c'est
6 que c'est un jeu secret. Alors, on ne dévoilera pas
7 ouvertement aux gens du Ministère quelles sont les
8 ramifications des compagnies, mais on va jouer le
9 jeu. Et ça c'était, comme on pourrait dire en
10 anglais, un « eye opener » pour les gens du
11 Ministère.

12 Q. [59] Si je reviens au diagramme. Vous avez
13 confectionné ou les gens de votre service ont
14 confectionné des diagrammes de compagnies. Ces
15 diagrammes-là, on va y revenir après la pause,
16 parce qu'on ne les a pas dans les documents que
17 j'ai donnés à madame. Mais ces diagrammes-là, en
18 gros, identifient quoi précisément? Juste avant...
19 nous les présenter avant que je vous les montre un
20 peu plus tard.

21 R. C'est vraiment des liens qui peuvent exister entre
22 telle compagnie, si je dis la compagnie XYZ, bon,
23 bien, telle compagnie, XYZ, voici comment elle se
24 diversifie. Dans une compagnie d'asphalte dans
25 telle région, dans une compagnie de tuyaux de haute
26 pression dans une autre région. Quelqu'un du milieu
27 a tenté de nous faire croire que c'était de
28 l'intégration virtu... pas virtuelle mais une
29 intégration, là, où une même compagnie est capable
30 d'avoir plusieurs petites compagnies. Mais quand on
31 regarde ça de près, c'est que ça enlève la chance
32 qu'il y ait une concurrence loyale par les autres.
33 Si tu dois toujours faire affaire avec la même
34 compagnie pour avoir tes tuyaux de haute pression,

1 bien, ça... puis que c'est la personne qui est le
2 fournisseur, bien, lui, il peut jouer avec les
3 prix, puis qu'il vous empêche d'aller soumettre un
4 appel d'offres digne de ce nom, pour permettre
5 d'être... Exemple, on est des amis, je peux vous
6 vendre l'asphalte à cent dollars (100 \$) la tonne,
7 mais on ne vous connaît pas, on va vous la vendre à
8 cent dix dollars (110 \$) la tonne. Mais si je fais
9 uniquement une piste cyclable, je me rappelle d'un
10 cas, cinquante-cinq mille (55 000) tonnes
11 d'asphalte sont nécessaires pour faire la piste
12 cyclable, mais si on vous la vend dix dollars
13 (10 \$) de plus la tonne parce que vous ne faites
14 pas partie du groupe, vous venez de perdre un demi-
15 million ($\frac{1}{2}$ M\$) en profit, donc ce n'est plus
16 rentable d'y aller.

17 Alors on s'est aperçu, en faisant ça, qu'on
18 parle souvent des firmes d'ingénierie, on parle des
19 entrepreneurs, mais les fournisseurs ont un rôle
20 important à jouer. Et je pourrais même ajouter que
21 les compagnies d'assurances qui donnent le
22 « bond », la garantie, ont aussi un rôle à jouer.
23 Donc, ce n'est pas... il ne faut pas regarder
24 uniquement l'individu responsable d'une compagnie
25 de construction. C'est beaucoup plus tentaculaire
26 qu'on le pense.

27 Q. [60] Et ces diagrammes-là étaient construits, bâtis
28 à partir de quelles données?

29 R. Rapports de renseignements, aller chercher
30 l'information. En matière de renseignements, vous
31 savez, aujourd'hui, à peu près quatre-vingt-dix
32 pour cent (90 %) de l'information c'est du « open
33 source ». La CIA fait la même chose, le Service
34 canadien de renseignement et de sécurité. Vous

1 allez sur Internet, vous regardez qui compose la
2 compagnie. Donc, on allait chercher cette
3 information-là.

4 Parce qu'à mon retour au mois de février,
5 d'ailleurs je suis allé chercher une sociologue.
6 Donc, c'est sa spécialité, les diagrammes de
7 relations, et à partir du moment où on l'a
8 embauchée jusqu'à ce qu'on parte on avait, je
9 pense, seize (16) ou dix-sept (17) diagrammes de
10 relations touchant différentes compagnies.

11 Q. **[61]** Et vous me parlez de sources ouvertes. Pour
12 qu'on se comprenne bien, c'est des sources qui sont
13 accessibles au grand public?

14 R. Au grand public.

15 Q. **[62]** Aujourd'hui via principalement Internet?

16 R. Oui. Journaux, notamment journaux spécialisés,
17 journaux d'affaires. On vante les mérites de telle
18 firme d'ingénierie, mais c'est qui les joueurs
19 principaux? Puis là, on s'aperçoit que les joueurs
20 principaux, bien, ils sont dans plusieurs
21 compagnies.

22 Q. **[63]** Est-ce que vous consultiez le Registre des
23 entreprises?

24 R. Oui. Je reviens encore à madame Trudel dont j'ai
25 parlé hier, c'était sa spécialité. On a embauché
26 des étudiants l'été aussi, qui faisaient ce genre
27 de recherche dans les banques de données.

28 Q. **[64]** O.K. Alors, je comprends que le Registre des
29 entreprises c'est un registre gouvernemental?

30 R. Oui.

31 Q. **[65]** Où toutes les entreprises doivent justement
32 s'enregistrer?

33 R. Oui.

34 Q. **[66]** Avec un certain nombre d'informations sur qui

1 constitue les dirigeants de l'entreprise?

2 R. Effectivement. Notamment pour les compagnies à
3 numéro. Les compagnies à numéro, le numéro ne dit
4 rien, mais c'est quand on se met à fouiller qu'on
5 s'aperçoit qu'il y a une bonne banque
6 d'informations.

7 Q. [67] Je veux revenir sur... On était sur, bon,
8 l'information... pas l'information mais la
9 formation que vos enquêteurs allaient dispenser
10 dans les régions et dans les différentes
11 directions, au cours desquelles, entre autres, ils
12 recueillaient de l'information. Je dois comprendre
13 qu'ils recueillaient des informations qui devaient
14 demeurer confidentielles?

15 R. Oui. Toujours. Autant l'information, quand on
16 allait voir des gens qui étaient entrepreneurs,
17 firmes de génie, et caetera, mais même à
18 l'intérieur du Ministère. À l'intérieur du
19 Ministère, il y a des gens qui nous ont dit plus
20 d'une fois : « On vous attendait. Merci. » Parce
21 que souvent, l'information ne montait pas dans la
22 chaîne hiérarchique. Et quand on est vérificateur,
23 par exemple, au sein du Ministère, disons que ce
24 n'est pas la job pour se faire des amis, je pense
25 que vous le savez mieux que quiconque. Mais à qui
26 tu parles? Et si tu parles à ton patron puis qu'il
27 dit : « Non, non, ça ce n'est pas grave, même si le
28 contrat est signé. » Les travaux sont commencés
29 puis on signe le contrat une semaine plus tard, un
30 vérificateur, ça le chatouille habituellement. Mais
31 quand un vérificateur allait voir un patron puis
32 qu'il disait : « Ah, ce n'est pas grave, ça, je
33 vais te signer ça la semaine prochaine », ça ne
34 rencontrait pas les normes. Mais à qui il parle? Tu

1 es seul dans ta région. Puis c'était une des
2 recommandations, d'ailleurs, du Vérificateur
3 général, de novembre, d'avoir des vérificateurs un
4 peu partout dans les régions. Mais ces gens-là se
5 trouvent seuls. Et quand ils racontent... Puis nos
6 policiers étaient des policiers d'expérience, puis
7 un policier d'expérience a compris que quand tu
8 interrogues ou interviewes quelqu'un, la plus grande
9 qualité c'est d'écouter et non pas de parler. Et
10 les gens nous ont donné beaucoup d'informations.

11 Q. [68] Justement, quand vous dites que c'est des
12 policiers d'expérience, encore là, pour les fins,
13 vous êtes vous-même un policier d'expérience et
14 c'est des techniques auxquelles vous êtes
15 sensibilisé. Le grand public l'est peut-être moins.
16 Alors, un policier d'expérience, je comprends qu'il
17 développe, lui, dans le cadre de son travail
18 policier, des relations avec des informateurs de
19 police?

20 R. Oui.

21 Q. [69] Alors donc, il est habitué d'avoir ce type
22 de... de recueillir ce type d'information-là?

23 R. Le vieil adage dans le milieu policier, on dit
24 qu'un bon enquêteur est aussi bon que la somme de
25 ses informateurs. Quand tu t'en vas sur une scène
26 de crime, une scène de crime d'homicide, par
27 exemple, mais la personne qui pourrait te parler ne
28 peut plus te parler, donc tu dois regarder les
29 indices. Chaque élément que tu ramasses sur une
30 scène de crime ce n'est pas une preuve. Elle va
31 devenir une preuve éventuellement, mais tu ramasses
32 du renseignement.

33 Même chose quand tu rencontres des gens.

34 Quand tu rencontres des gens, tu prends des notes.

1 Souvent, ce que la personne va te dire n'a pas de
2 sens au moment où elle te le dit, mais c'est quand
3 tu le mets avec d'autres informations, tu mets ça,
4 le fameux casse-tête dont je vous parlais hier, que
5 là ça commence à prendre forme.

6 Le cartel de l'éclairage, pour nous, au
7 début, ce n'était pas important. Mais quand on se
8 l'est fait dire par plusieurs puis qu'on a vu que,
9 effectivement, c'était toujours les mêmes
10 compagnies dont on parlait.

11 Si on prend Montréal, parce que le
12 Ministère, bien évidemment, était notre client
13 principal, mais étant donné que le ministère des
14 Transports donnait beaucoup d'argent dans les
15 municipalités, on avait dans notre mandat original
16 la possibilité de regarder à Montréal, Laval et
17 Québec. Mais quand on regarde Montréal, les gens
18 qui font des trottoirs à Montréal, il y a toujours
19 trois ou quatre compagnies, maximum. C'est toujours
20 les mêmes. Donc... mais au début, ça ne nous dit
21 rien. C'est quand on commence à regarder l'octroi
22 de contrats, les mêmes noms qui reviennent tout le
23 temps. Puis en plus de ça, quand on regarde les
24 noms de compagnies puis qu'on s'aperçoit que la
25 même compagnie est propriétaire d'un même individu,
26 bien là, on commençait à viser beaucoup plus large.

27 Q. [70] Je reviens toujours sur vos enquêteurs, qui
28 sont des anciens policiers. Donc, ils étaient
29 familiers à travailler avec des informateurs, c'est
30 bien exact?

31 R. Oui.

32 Q. [71] Et travailler avec des informateurs, il y en a
33 de toutes sortes et de tous types également?

34 R. Oui.

1 Q. **[72]** Il y en a qui sont plus fiables que d'autres?

2 R. Oui.

3 Q. **[73]** Alors, si je reviens à l'ensemble des
4 informations que vous avez recueillies de
5 différentes personnes, tant à l'intérieur du
6 Ministère que sur les chantiers, est-ce que vous
7 aviez un moyen de qualifier la nature ou la
8 fiabilité de ces informateurs-là?

9 R. Oui. Bien, je peux vous dire que... Je vais vous
10 donner un exemple. Deux policiers de la GRC qui
11 sont arrivés au début étaient des officiers
12 supérieurs de la GRC. Le premier a créé le Projet
13 Colisée et le deuxième a fermé le Projet Colisée.
14 Donc, vous voyez, là, ça c'est une enquête.

15 Si je regarde au niveau de la Sûreté du
16 Québec, Projet Diligence dont vous allez sûrement
17 entendre parler, bien, c'est des gens qui avaient
18 participé et fait un travail extraordinaire dans
19 ces dossiers-là. Donc, pour nous, c'était une
20 source d'information. Mais évidemment, ils ne
21 trahissaient pas leurs anciens collègues, mais ils
22 savaient où aller chercher. Donc ça nous a évité de
23 faire un long détour pour obtenir l'information
24 dont on avait besoin. Et les corps policiers nous
25 ont aussi beaucoup aidé, sans donner du
26 renseignement nominatif, à tout le moins on savait
27 quand on allait à un endroit où le terrain était
28 miné et où est-ce qu'on devait aller pour éviter
29 justement des faux pas.

30 Q. **[74]** Et si je poursuis dans la trame de questions
31 que je vous posais, sur justement la fiabilité de
32 ces informateurs-là qui transmettaient les informa-
33 tions, comment vos enquêteurs les appréciaient,
34 est-ce que vous aviez de la rétro-information à

1 savoir tel informateur nous a donné telle
2 information, mais c'est plus ou moins fiable. Alors
3 que lui il a de l'information puis il la tient de
4 et de quelle source? Alors je veux que vous nous
5 expliquiez comment vous fonctionniez?

6 R. Moi là je comprends un peu plus votre question.
7 Vous savez tout le monde dans le milieu de la
8 construction est un jour ou l'autre obligé de jouer
9 selon les règles édictées par d'autres. Et là je
10 n'entends pas le gouvernement.

11 Au contraire, quand le gouvernement va
12 édicter une règle, il y a des gens qui vont tenter
13 de les contourner. Puis il y a des gens qui nous
14 l'ont dit : « Écoutez, moi aussi des fois j'ai été
15 obligé de jouer contre les règles, mais sans ça je
16 ferme ma compagnie. » C'est aussi simple que ça. Ça
17 fait que donc dans l'appréciation, on disait lui,
18 parfait, il nous donne telles informations, puis là
19 on fouillait l'individu lui-même, puis là quand on
20 retournait le voir, mais on dit : « Bien, tu as
21 peut-être dans tel contrat, peut-être pas joué toi
22 non plus de la même façon. » « Oui », il dit,
23 « j'ai soit ça ou fermer ma compagnie ». Il y en a
24 un que je vous parlais hier qu'on n'avait pas
25 d'équipement, mais il y en a un qui a vraiment
26 donné un topo global.

27 Et j'ai acheté moi-même une caméra vidéo
28 pour pouvoir l'enregistrer puis on l'a, on a remis
29 cette entrevue-là à la Commission, puis vous verrez
30 quand, si jamais vous présentez la preuve, mais à
31 tout le moins les procureurs.

32 Il nous a fait faire le tour du jardin, il
33 nous a expliqué comment ça fonctionnait dans le
34 milieu, puis si tu ne respectes pas la règle, si tu

1 vas soumettre dans le système d'appel d'offres ton
2 nom pour tel contrat alors qu'on te dit de ne pas y
3 aller. Bien il y a un prix dur à payer. Ça peut
4 être des menaces physiques, ça peut être de la
5 violence physique, puis on en a qui ont été battus.

6 Ça peut être bien on va t'asphyxier de
7 façon économique. Parce que vous savez qu'on vous
8 paie l'ensemble de votre contrat uniquement quand
9 vous avez complété les travaux. Mais des fois on va
10 retenir les paiements parce que vous avez oublié de
11 mettre trois verges de tourbe que vous deviez
12 mettre. Puis on dit « bien ton travail n'est pas
13 fini, donc on retient ton chèque ».

14 Mais quand tu es un honnête entrepreneur
15 puis que ton chèque n'entre pas, bien tu ne peux
16 pas payer tes employés. C'est aussi simple que ça.
17 Tu vas, tu as besoin d'une garantie, le « bond »
18 dont je vous parlais tantôt.

19 Bien ta compagnie d'assurance va te le
20 donner. Puis tout d'un coup, tu reçois un autre
21 appel quinze minutes plus tard puis on dit « bien
22 non on ne peut plus t'assurer ». Mais ça on sait
23 que c'est quelqu'un qui a manipulé par en arrière
24 et qui t'empêche justement de soumissionner dans
25 tel contrat.

26 Donc il y a des manières plus subtiles.
27 Vous savez tout au long de notre recherche on a
28 identifié soixante-six (66) stratagèmes, mais si on
29 fouillait plus loin, moi je vous parlerais peut-
30 être de plus d'une centaine de stratagèmes.

31 Et chaque fois que le gouvernement met une
32 mesure en place soyez assuré qu'un petit groupe,
33 puis je ne vous parle pas de tous les entrepre-
34 neurs, moi j'ai vu plus d'entrepreneurs victimes du

1 système, que d'entrepreneurs qui tiraient vraiment
2 les ficelles.

3 Parce qu'on parle d'un infime petit groupe
4 de personnes qui sont des, je les appelle, les
5 oligarques, c'est-à-dire qu'ils peuvent eux autres
6 à cause de la force financière de leurs structures
7 qui sont capables de déterminer qui aura un contrat
8 ou pas.

9 Q. [75] Or, donc si je reviens au niveau de la qualité
10 des informations ou des informateurs que vous
11 aviez, la précision, les enjeux, les conséquences
12 pour eux vous..., la précision des renseignements
13 donnés vous permettaient d'évaluer la fiabilité de
14 l'information?

15 R. Oui. Puis c'est pour ça que quand tu rencontres
16 quelqu'un tu ne peux pas juste prendre à sa face
17 même tout ce qui t'est dit. Je le disais hier, il y
18 a l'histoire et la petite histoire. Moi avec les
19 policiers d'expérience qu'on avait, ils pouvaient
20 faire une appréciation de dire : « Oui, il nous a
21 parlé, oui, il nous a donné des bonnes
22 informations, mais il y a quelque chose d'autre à
23 aller chercher. »

24 Alors quand on avait ça, on pouvait mettre
25 deux, trois équipes d'enquêteurs qui travaillaient
26 sur un même dossier et là on retournait voir la
27 personne pour dire : « Regarde, ce que tu nous as
28 dit c'est vrai à soixante-dix pour cent (70 %),
29 maintenant on aimerait que tu nous racontes l'autre
30 trente pour cent (30 %) que tu ne veux pas nous
31 dire. » Et c'est là qu'on apprenait que, bon, il y
32 avait quelques petites magouilles qui pouvaient
33 être faites avec d'autres personnes.

34 Q. [76] Avez-vous eu des informations qui se sont

1 avérées totalement fausses également?

2 R. Non. Non, au contraire, quand les gens prennent la
3 peine de nous appeler, ce n'est pas pour faire
4 dérailler le système, c'est vraiment, c'est un cri,
5 un cri d'alarme.

6 Q. **[77]** Mais des fois c'est peut-être pour éliminer la
7 compétition?

8 R. Bien ça, ça on l'a vu, vous savez en vertu de la
9 Loi fédérale sur la concurrence. Le premier qui
10 dénonce une situation a une immunité, les autres ne
11 l'ont pas. Alors oui on a déjà vu une manoeuvre qui
12 a été faite où quelqu'un a dénoncé. C'était sa
13 façon pour lui d'être protégé, mais en même temps
14 d'éliminer sa compétition, sa concurrence.

15 Alors, oui, il y a des manoeuvres. Donc
16 encore là à cause de l'expérience de nos
17 enquêteurs, on était capable de voir les jeux qui
18 se, qui se jouaient. Puis si je prends juste
19 l'entrevue dont je vous parlais qui a été filmée
20 pendant à peu près cinq heures, bien c'est devenu
21 pour nous notre, notre façon...

22 Ça a été notre école, parce que là tous les
23 enquêteurs regardaient l'entrevue et d'abord on
24 apprenait ce qui nous était dit, puis on apprenait
25 aussi à évaluer la crédibilité. Donc on le faisait
26 de façon collégiale, c'est-à-dire lui est-ce qu'il
27 est solide ou pas puis dans ce cas-là il avait été
28 très solide.

29 Q. **[78]** Et quand vous dites vous le faisiez de façon
30 collégiale, ça c'est au meeting hebdomadaire?

31 R. Oui, à nos meetings hebdomadaires.

32 Q. **[79]** Où là vous partagiez...

33 R. Oui.

34 Q. **[80]** ... ce que vos informateurs vous avaient

1 mentionné?

2 R. Exact. Puis un peu comme vous l'avez fait tantôt,
3 dire : Bon ce qu'il dit là est-ce que c'est vrai?
4 On l'évalue puis là tout le monde avait son opinion
5 et on pouvait porter un jugement.

6 Q. **[81]** Y avait-il des exercices de corroboration qui
7 étaient faits justement sur ces informations-là qui
8 vous étaient données?

9 R. Oui.

10 Q. **[82]** Comment vous procédiez?

11 R. Bien encore là quand on avait, je prends
12 l'éclairage par exemple, ça touchait quelques
13 compagnies. Au lieu de laisser juste une équipe de
14 deux enquêteurs s'occuper de ça, là on pouvait
15 mettre, c'est monsieur Saint-Jean qui s'occupait de
16 ça, il pouvait mettre plusieurs équipes pour aller
17 voir si les informations qui nous avaient été
18 fournies, d'abord si ça tenait la route et si en
19 même temps on était capable d'apporter nous-mêmes
20 de l'eau au moulin pour améliorer la première
21 impression qu'on avait.

22 Q. **[83]** Or, on va revenir. Là on a fait, on a ouvert
23 une longue parenthèse sur votre retour, le plan que
24 vous aviez élaboré pendant la période où vous étiez
25 absent. Qu'est-ce qui arrive maintenant,
26 relativement à la rédaction? On a eu un premier
27 rapport et là on se destine vers un autre rapport.
28 C'est bien exact?

29 R. Oui.

30 Q. **[84]** Or, comment vous procédez à ce moment-là?
31 Avez-vous toujours une rédactrice?

32 R. Oui, la rédactrice du rapport, un, a quitté en
33 octobre deux mille dix (2010). Pendant la période
34 où j'ai été parti, monsieur Saint-Jean s'est

1 occupé, comme je le disais, de corroborer les
2 informations qu'on avait.

3 Il y avait un nouveau rédacteur, en fait
4 qui avait été embauché quelques jours avant que je
5 parle pour mon purgatoire. Donc lui s'est occupé de
6 reprendre le travail qui avait été fait dans le
7 rapport 1. Quand je suis revenu, bon, il était mal
8 à l'aise avec, avec ce travail qu'il faisait, il ne
9 trouvait pas de chimie avec ce qu'il avait à faire.
10 Donc il a quitté.

11 Et j'ai eu une autre rédactrice qui est
12 finalement celle qui a complété le rapport qu'on
13 pourrait appeler 2B, le rapport final, celui qui a
14 été remis au ministre le premier...

15 Q. **[85]** Celui qui a été rendu public?

16 R. Celui qui a été rendu public. Qui était, elle-même
17 je l'appelais « ma virtuose des mots », où chaque
18 mot avait une signification et qui a vraiment
19 peaufiné le rapport.

20 Q. **[86]** Bon. Si on revient... juste avant de parler de
21 cette rédactrice-là, le rédacteur précédent qui a
22 été là pendant quelques mois, c'est ça?

23 R. Le temps où j'ai été parti, donc à peu près trois
24 mois.

25 Q. **[87]** Donc, vous avez pas été en mesure...

26 R. Non.

27 Q. **[88]** ... d'apprécier le travail qui a été fait à ce
28 moment-là, sinon de voir le résultat au moment de
29 votre arrivée?

30 R. C'est ça.

31 Q. **[89]** Bon. Est-ce que ça, ça l'a généré un rapport
32 ou un projet de rapport à ce moment-là?

33 R. Oui. Il y a eu un rapport 2A, si vous voulez. Le
34 rapport 1 qui est devenu notre rapport d'enquête,

1 2A, c'est ce qu'on voulait faire, mais ce n'était
2 pas finalement exactement ce que je voulais. Donc,
3 le 2B ou le rapport final, c'est devenu ce que vous
4 connaissez aujourd'hui d'une certaine façon.

5 Q. [90] Donc, le 2A n'a jamais vu le jour?

6 R. Non. Puis...

7 Q. [91] Vous vous servez du 2A pour faire le 2B?

8 R. Non, le 2A n'a pas servi du tout. Par contre, le
9 rapport final, quatre-vingt pour cent (80 %) de
10 l'information que vous avez dans le rapport final
11 tire son origine du rapport 1, qui était mal écrit,
12 mal écrit dans le sens des besoins du Ministère,
13 avec des tableaux, mais le fond, le fond était là,
14 ça a été la pierre d'assise du rapport final.

15 Q. [92] Donc, la rédactrice, on peut l'identifier,
16 c'était madame Perrault?

17 R. Perrault, oui.

18 Q. [93] Isabelle Perrault, qui a rédigé le rapport
19 qu'on appelle maintenant 2B, est entrée en fonction
20 à quel moment elle à ce moment-là?

21 R. Peu de temps après que je sois revenu, je vous
22 dirais peut-être début mars. Moi je suis revenu le
23 dix-huit (18) février, début mars, peut-être début
24 avril, disons mars ou avril.

25 Q. [94] Vous nous avez expliqué hier comment procédait
26 madame Dunberry pour...

27 R. Oui.

28 Q. [95] ... écrire son rapport. Pouvez-vous nous
29 expliquer aujourd'hui comment madame Perrault
30 procédait pour écrire son rapport, pour écrire le
31 rapport?

32 R. Elle a, encore une fois, rechangé la façon de
33 faire. On l'a dans la table des matières. Ce que
34 fait le Ministère, ce que défait le crime organisé

1 et ce qu'on tente de refaire.

2 Q. [96] Là vous me parlez du fond. Moi je veux plus
3 vous amener vers comment il est monté. Est-ce que,
4 encore là, c'est fait en collégialité ou...

5 R. Toujours.

6 Q. [97] ... c'est ça, je veux vous entendre là-dessus.

7 R. Toujours. Bon. Elle prend le rapport 1 et commence
8 à travailler. Là, comme je vous dis, on est plus
9 dans une période au niveau des enquêteurs de
10 corroboration de données, alors c'est vraiment un
11 échange.

12 En tout et partout, il y a eu soixante-
13 douze (72) heures de rencontres avec vingt (20)
14 personnes autour de la table. Ça c'est à part du
15 travail individuel où on discutait, encore là, est-
16 ce que tel mot c'est assez. Est-ce que telle phrase
17 est un peu trop lourde. Est-ce qu'on est capable
18 d'appuyer ce qu'on dit là.

19 Et donc, madame Perrault a fait un autre
20 rapport où elle disait qui parle. « Quand on dit
21 telle affaire, qui dit ça ». Donc, on était en
22 mesure de relier des parties du rapport avec des
23 personnes, des dossiers, etc.

24 Q. [98] Mais là quand vous dites « qui qui parle »,
25 « qui parle », pardon, vous faites référence à
26 l'enquêteur qui apporte l'information ou la source
27 même de l'information?

28 R. Les deux. Alors, dossier de enquêteurs X et Y, tiré
29 de telle enquête, avec rencontre de telle personne.

30 Q. [99] Et ces rencontres-là, c'était hebdomadaire?

31 R. Oui.

32 Q. [100] Au cours de ces rencontres-là est-ce que déjà
33 il y avait un projet de rapport, rédigé par madame
34 Perrault, qui était en possession de chacun des

1 enquêteurs et qu'on discutait à partir de ça ou
2 c'était plutôt les enquêtes qui étaient racontées
3 et elle rédigeait ou faisait un sommaire de
4 l'ensemble des...

5 R. Non, on avait un plan de travail. Comme je disais,
6 quand j'ai quitté en novembre, j'avais eu le
7 feedback de monsieur Bastien. Et quand je suis
8 revenu, j'avais un plan de travail avec lequel
9 madame Perrault a travaillé. Donc, on avait donné
10 une structure, il restait maintenant à remplir les
11 cases.

12 Q. **[101]** Alors, la première version, si on veut, de
13 2B, vous l'avez... pour la première fois, vous
14 l'avez à quel moment?

15 R. Je pense que c'est le vingt-six (26) juin, première
16 version de madame Perrault. Puis qui, après avoir
17 regardé la somme de travail à faire, m'a donné un
18 plan de travail qui nous amenait à la fin de
19 décembre. Alors, j'ai dit : « Non, il faut aller
20 beaucoup plus vite. » Parce que nous on savait déjà
21 qu'on ferait un basculement de l'UAC vers l'UPAC
22 vers le début septembre.

23 Alors il était pas question qu'on dépose un
24 rapport au mois de décembre. Donc, j'ai accéléré la
25 cadence et tout le monde, même durant l'été, même
26 pendant les vacances, tout le monde a travaillé
27 pour que notre rapport soit fait le plus rapidement
28 possible.

29 Alors on a déposé le rapport le premier
30 (1er) septembre et le basculement vers l'UPAC s'est
31 fait le six (6) septembre. Donc, c'était une façon
32 de dire, « bon, bien, l'UPAC continue, l'UAC va
33 continuer dans l'UPAC, ils feront un autre
34 rapport ». Mais le rapport était vraiment de faire

1 un état de situation et de rendre compte au
2 ministre pour toute la période où on a été au
3 ministère des Transports.

4 Q. **[102]** Donc, vingt-six (26) juin, vous avez, vous et
5 votre équipe a une première version de ce rapport-
6 là. Qu'est-ce que vous en faites?

7 R. On la travaille, on la présente aux membres du
8 groupe et encore là on améliore le système. Je
9 représente ce rapport-là à monsieur Boivin encore
10 une fois pour dire : « Bon, voici ce qu'on va dire
11 sur ton Ministère. » Il m'apporte quelques
12 corrections. Mais jamais, parmi les commentaires
13 que j'ai eus, jamais on a eu un commentaire nous
14 disant : « Non, non, vous êtes complètement dans le
15 champ. »

16 C'est toujours du peaufinage. On va
17 retravailler certains aspects mais pas plus.

18 Q. **[103]** Bon. Alors, justement, je veux aller de façon
19 chronologique, quand vous dites que vous l'avez
20 présenté. Vous l'avez présenté aux autorités
21 ministérielles ce rapport-là...

22 R. Oui.

23 Q. **[104]** ... avant qu'il soit déposé...

24 R. Oui.

25 Q. **[105]** ... avant que vous l'ayez déposé au ministre.
26 C'est ça, parce qu'éventuellement vous l'avez
27 déposé au ministre?

28 R. Oui.

29 Q. **[106]** Bon. Vous souvenez-vous à combien de
30 personnes du Ministère ou des autorités
31 ministérielles, à qui vous avez présenté le
32 rapport?

33 R. Il y en a eu plusieurs parce que, bon, on a eu un
34 changement de sous-ministre aussi, changement de

1 ministre, sous-ministre, donc je pourrais vous dire
2 que le rapport a été vu par deux sous-ministres en
3 titre, c'est-à-dire monsieur Boivin. Et quand
4 monsieur Boivin a quitté, madame Savoie, qui est la
5 sous-ministre des Transports actuelle.

6 On a les deux chefs de cabinet, donc
7 monsieur Bastien et monsieur Leblanc, les deux
8 chefs de cabinet des ministres ou du ministre,
9 parce que c'était le même ministre, monsieur Hamad.
10 Ensuite de ça, il y a eu quatre hauts fonction-
11 naires, une sous-ministre adjoint, madame Dupont;
12 madame Boily, qui était la vérificatrice interne du
13 Ministère; madame Julie Bissonnette, qui était
14 l'adjointe de monsieur Boivin et madame Chantal
15 Brouillet, qui était la responsable des enquêtes au
16 Ministère, des enquêtes internes au Ministère.

17 Q. **[107]** Alors donc, on va reprendre justement la
18 présentation de ces rapports-là en ordre
19 chronologique. D'abord, à qui vous avez présenté,
20 outre votre équipe, bien sûr, le rapport, le projet
21 de rapport à ce moment-là, au début?

22 R. Comme je vous disais, d'abord monsieur Boivin,
23 après ça...

24 Q. **[108]** À quel moment?

25 R. Moi je vous dirais, monsieur Boivin... parce que
26 monsieur Boivin a quitté, je vous dirais peut-être
27 fin juillet, début du mois d'août.

28 Q. **[109]** Vous lui aviez présenté une copie papier,
29 numérique?

30 R. Toujours copie papier, avec monsieur Boivin,
31 toujours une copie papier.

32 Q. **[110]** Comment ça se passe cette présentation?

33 R. Toujours lors d'une visite à Montréal, à ses
34 bureaux, il prenait la copie, ne voulait jamais

1 garder de copie. Donc, il faisait la lecture,
2 donnait les commentaires...

3 Q. **[111]** Juste vous corriger. Lors d'une visite à
4 Montréal à ses bureaux ou à vos bureaux?

5 R. Bien, en fait, j'étais son locataire... même pas
6 son locataire, je ne payais pas de loyer. Mais son
7 squatter. Quand il venait à son bureau, que nous
8 utilisions, bon, il s'assoyait à son bureau, il
9 prenait une copie... Moi, je vous dirais donc, fin
10 juillet, début août, parce que je me rappelle,
11 après sa lecture, c'est lui qui nous avait suggéré
12 de rencontrer quatre membres seniors de son équipe,
13 là, à Québec. Et cette rencontre-là a eu lieu le
14 quatre (4) août.

15 Q. **[112]** Est-ce que c'est lui qui avait identifié les
16 quatre personnes à qui...

17 R. Oui.

18 Q. **[113]** Donc, juste avant d'arriver à ces quatre
19 personnes-là, lui a eu... monsieur Boivin a eu
20 copie du rapport.

21 R. Oui.

22 Q. **[114]** Est-ce qu'il l'a lu en votre présence ou vous
23 lui avez laissé?

24 R. On était bureau adjoint, il lisait à son bureau et,
25 après ça, il me faisait venir puis il me faisait
26 part de ses commentaires. Je prenais ces commen-
27 taires-là, je les ai donnés à madame Perrault, puis
28 après ça on déchiquetait le rapport. Il n'y a
29 jamais personne qui a sorti avec une copie de ce
30 rapport-là.

31 Q. **[115]** Alors, les commentaires, il vous les faisait
32 verbalement?

33 R. Oui.

34 Q. **[116]** Il ne les a pas manuscrits...

- 1 R. Oui, oui, souvent. Oui, oui, c'était sa façon de
2 travailler, là. Il se mettait des notes pour être
3 bien sûr qu'on se comprenne.
- 4 Q. **[117]** Sur le rapport ou sur un document...
- 5 R. Non, sur le rapport même.
- 6 Q. **[118]** Sur le rapport.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[119]** Que vous avez récupéré?
- 9 R. Que j'ai récupéré.
- 10 Q. **[120]** Est-ce que vous l'avez ce rapport-là?
- 11 R. Non, je ne l'ai pas.
- 12 Q. **[121]** Qu'est-ce qui est arrivé de ce rapport-là?
- 13 R. Bien, je l'ai donné à madame Perrault. Et, comme
14 c'était la pratique au bureau, il n'y a jamais de
15 copie de rapport qui traînait, donc c'était
16 décheté.
- 17 Q. **[122]** Bon. Et là, ce que vous venez de dire,
18 j'imagine qu'elle a intégré ces commentaires-là?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[123]** Êtes-vous en mesure de dire si elle a intégré
21 tous les commentaires ou si on a fait un tri?
- 22 R. Je peux vous dire c'est que la version presque
23 finale qu'a lue monsieur Boivin, là, à la fin du
24 mois de juillet, je peux vous dire qu'il n'avait
25 presque plus de commentaires. Et c'est pour ça
26 qu'il nous a dit : « Bien, moi, ça me satisfait tel
27 que c'est mais... », bon, ça faisait quoi, un an et
28 quelque qu'il était au Ministère, et il dit : « Il
29 y a des personnes de plus d'expérience que moi,
30 connaissant les choses du Ministère, qui pourraient
31 donner un input. » Et c'est qu'est arrivée l'idée
32 des quatre personnes qui ont vu, lu et commenté le
33 rapport, le quatre (4) août.
- 34 Q. **[124]** Le quatre (4) août. Donc, voulez-vous nous

1 raconter, justement, dans quel contexte, quelles
2 circonstances se déroule cette rencontre-là, au
3 quatre (4) août?

4 R. On est mon... monsieur St-Jean avait quitté, il
5 avait été remplacé par monsieur Réjean Bélanger,
6 comme chargé des enquêtes. Alors, on est montés à
7 Québec avec des copies dans des enveloppes. Et,
8 quand on est arrivés à Québec, monsieur Boivin nous
9 a fourni sa salle de conférence. On a rencontré les
10 quatre personnes, les quatre personnes ont lu le
11 rapport devant nous dans la salle de conférence,
12 ont donné des commentaires d'abord écrits et, par
13 la suite, il y a eu échange entre nous six sur le
14 contenu du rapport.

15 Q. **[125]** O.K. Donc, il y a eu une lecture, on pourrait
16 dire, collective du rapport...

17 R. Oui.

18 Q. **[126]** ... dans cette salle de conférence-là.

19 R. Ça a duré un bon trois heures.

20 Q. **[127]** La rencontre, lecture et commentaires...

21 R. Oui.

22 Q. **[128]** ... écrits et verbaux?

23 R. C'est ça.

24 Q. **[129]** Bon, juste pour nous rappeler, là, les
25 personnes présentes, qui étaient là dans cette
26 salle-là, à part de vous et monsieur Bélanger, bien
27 sûr?

28 R. Madame Josée Dupont, qui est sous-ministre
29 adjointe, ancienne secrétaire du Ministère, donc
30 qui connaissait le Ministère depuis longtemps.
31 Madame Julie Bissonnette, qui était l'adjointe de
32 monsieur Boivin, sous-ministre. Madame Louise
33 Boily, qui était la vérificatrice interne du
34 Ministère et madame Chantal Brouillet, qui était la

1 responsable des enquêtes au sein du Ministère, des
2 enquêtes internes.

3 Me CLAUDE CHARTRAND :

4 Je vais vous demander, Mademoiselle, de nous
5 afficher le document numéro 12, s'il vous plaît.

6 Q. **[130]** Alors, je vous demande de regarder à l'écran,
7 Monsieur Duchesneau.

8 R. Oui.

9 Q. **[131]** Est-ce que vous pouvez identifier la page
10 qu'on voit sur l'écran?

11 R. « CB », j'imagine que ce sont les initiales de
12 madame Brouillet, mais « Chantal Brouillet », c'est
13 moi qui ai écrit ça, c'est mon écriture.

14 Q. **[132]** Et, bon, l'icône qui apparaît en première
15 page, « Unité anticollusion », j'imagine que
16 c'était la première page du rapport que vous avez
17 soumis?

18 R. Page couverture, oui.

19 Q. **[133]** Oui. Voulez-vous, bon, nous faire dérouler la
20 première page au complet. Quatre (4) août deux
21 mille onze (2011), c'est la date de la rencontre
22 dont vous faites état actuellement.

23 R. À Québec.

24 Q. **[134]** Alors, je vais attirer votre attention, il y
25 a... l'entièreté du document contient plus de
26 commentaires, mais je vais attirer votre attention
27 sur certains des commentaires, juste pour nous les
28 identifier.

29 Voulez-vous nous amener à la page 21, Madame.

30 Bon, on voit qu'il y a à la fois des surlignés en
31 jaune et des commentaires manuscrits...

32 R. Oui.

33 Q. **[135]** ... de toutes sortes, là, cercles et
34 écritures.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[136]** J'imagine que lorsque vous avez remis ces
3 copies-là, elles étaient vierges?
- 4 R. Oui. Oui.
- 5 Q. **[137]** Alors, ce sont tous des commentaires qui ont
6 été faits en votre présence à ce moment-là?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[138]** Alors, page 22...
- 9 R. Mais, si on arrête là...
- 10 Q. **[139]** Oui.
- 11 R. ... on peut voir, finalement... on ne change pas le
12 fond, c'est : « Bien, dites donc de telle manière.
13 On n'est pas sûr de ci. » Et je sais que madame
14 Brouillet a pris une tonne de notes, là, durant la
15 rencontre. Des fois on se demandait même si elle
16 avait tout recopié parce qu'elle... elle a vraiment
17 fait un travail consciencieux, vous pouvez voir par
18 ses notes, là, que...
- 19 Q. **[140]** Mais quand vous dites, elle prenait un tas de
20 notes, à l'extérieur du...
- 21 R. Oui, oui, avec un papier ou...
- 22 Q. **[141]** À l'extérieur du...
- 23 R. Ça, on n'avait pas de problème à ce qu'ils prennent
24 des notes, là. On ne voulait pas que le rapport
25 circule parce que ce n'était pas encore un document
26 fini.
- 27 Q. **[142]** O.K. Et les notes qu'elle a prises à
28 l'extérieur du document, est-ce que vous en avez eu
29 une copie?
- 30 R. Non. Non, c'était pour elle.
- 31 Q. **[143]** Elle a conservé ses notes.
- 32 R. Elle a conservé... Une personne de confiance, quand
33 même. Mais le rapport comme tel... Vous voyez le
34 type, là, de...

1 Q. **[144]** De commentaires, oui.

2 R. De commentaires.

3 Me CLAUDE CHARTRAND :

4 Alors, si vous nous amenez à la page 23.

5 Q. **[145]** Encore là, je vais vous demander si vous êtes
6 en mesure de nous commenter ou décrire le
7 commentaire. Bon, on voit ici on a un commentaire
8 qui est essentiellement un verbe qui a été oublié.

9 R. Oui. Puis on acceptait ces commentaires-là aussi.

10 Q. **[146]** En page 29?

11 R. Page 29, bon, « sur le terrain », « selon JD »...

12 Regardez :

13 Le Ministère reçoit environ cinquante
14 (50) réclamations par année, presque
15 toutes de la part d'entrepreneurs
16 généraux. En moyenne, un contrat de
17 cinq cents millions (500 M\$) génère...

18 Bon, là elle dit : « Selon moi, c'est faux. » Mais
19 on l'a vérifié. Parce que, nous, l'information
20 qu'on avait c'est que, bon, habituellement le
21 Ministère était reconnu pour payer le tiers. Alors
22 donc, parfait si c'est faux, maintenant prouvez-moi
23 le contraire. Mais, si je me rappelle bien, dans le
24 rapport final, vous avez encore la même citation.
25 C'est parce que ça a été vérifié puis, finalement,
26 on avait peut-être raison.

27 Q. **[147]** Alors donc, vous l'avez vérifié après...

28 R. Oui, oui.

29 Q. **[148]** ... que le commentaire a été fait.

30 R. Oui, oui. Là c'est vraiment : « Dites-nous tout ce
31 que vous voulez et on va voir. » Donc, ça a amené
32 des vérifications et... il faudrait que je regarde
33 dans le rapport final mais, d'après moi, cette...

34 Q. **[149]** On va arriver tout à l'heure au rapport.

1 R. Oui.

2 Q. **[150]** Mais, justement... Si vous voulez nous
3 amener... là on est à la page 29, amenez-nous à la
4 page 38.

5 Justement, là il y avait... vous nous avez
6 identifié les quatre personnes qui étaient dans la
7 salle, plus vous deux, est-ce qu'il y a eu d'autres
8 personnes qui sont venues...

9 R. Non.

10 Q. **[151]** ... pendant ces trois heures-là vous voir ou
11 intervenir dans le travail qui se faisait?

12 R. Non.

13 Q. **[152]** Je vais vous laisser regarder, là, pendant
14 que ça défile. Quelle était l'ambiance qui régnait
15 pendant cet exercice-là?

16 R. Ah! très positif. Très positif, il n'y a pas
17 d'animosité; au contraire. Je pense que tout le
18 monde autour de la table voulait que le rapport
19 reflète la vérité. Alors, c'était « je ne suis pas
20 sûr de ça... » Madame Dupont, notamment, c'était la
21 spécialiste des contrats puis tout ça, puis je sais
22 que, quand on regardera son rapport tantôt, je sais
23 qu'elle a eu des questionnements sur la façon dont
24 on libellait le texte. Mais ça a été changé. Je
25 pense que même elle nous a renvoyé des rapports,
26 là, après cette rencontre du quatre (4) août pour
27 raffiner le rapport.

28 Q. **[153]** Page 42.

29 R. « Ultiment, se réalise une fois... » Oui. C'est
30 ça. Ça c'est un bon point. C'est qu'en fait, le
31 coût d'un projet, on peut vraiment le déterminer
32 quand toutes les factures ont été payées. Donc, le
33 commentaire qui... En fait, ultiment, on va
34 savoir c'est quoi le coût, « se réalise une fois

1 tous les avenants et les réclamations », ça, ça
2 peut prendre des fois six mois, un an, une fois que
3 le projet est terminé. Mais ce que nous on disait
4 ici, c'est que le Ministère, quand on prépare la
5 planification pour les travaux qui vont être
6 effectués, le Ministère demande à une firme
7 d'ingénierie de faire les évaluations de combien
8 peuvent coûter ces travaux-là. Ce que nous on
9 disait ici, c'est que habituellement, les
10 entrepreneurs soumissionnaient en deux mille huit
11 (2008) un virgule sept pour cent (1,7 %) de moins
12 que ce que le Ministère avait évalué. En deux mille
13 neuf (2009), moins huit pour cent (-8 %), et quand
14 nous on a commencé le travail, là on était rendu à
15 moins dix-sept pour cent (-17 %).

16 Donc pour nous, c'était une donnée qui
17 était importante. Pourquoi soudainement, après la
18 création de Marteau, après la création de l'UAC,
19 l'écart qui existait entre ce qui avait été prévu
20 et ce qu'on recevait comme offres avait pris une si
21 grande différence? Alors, mais je pense que ça
22 aussi, cette donnée-là est restée là. Puis ça a
23 représenté, je ne sais pas si on l'a là-dedans,
24 mais trois cent quarante-sept millions (347 M\$)
25 d'écart entre ce que le Ministère prévoyait et ce
26 que le Ministère a payé. Malgré le fait qu'il
27 aurait fallu tenir compte des avenants et des
28 réclamations qui pourraient aussi changer cette
29 donnée-là. Mais ça donnait vraiment une idée
30 d'ensemble.

31 Q. [154] Page 43.

32 R. Oui. Là, ce qu'on disait, c'est que les plans et
33 devis peuvent contenir des zones grises parce qu'on
34 a suspecté et on suspecte encore que la collusion,

1 comme je vous disais, c'est un jeu secret. C'est
2 qu'il n'y a plus de secret entre les firmes,
3 certaines firmes d'ingénierie et certains entrepre-
4 neurs qui connaissent justement l'évaluation que
5 peut avoir fait le Ministère, puis qui vont arrimer
6 leur soumission en fonction du coût qui est prévu
7 par le Ministère. Un sous-ministre ici à Montréal
8 m'a déjà dit que quelqu'un était rentré dans son
9 bureau à un moment donné pour lui dire : « Aïe,
10 vous avez évalué ce contrat-là à quarante millions
11 (40 M\$), on vous le fait à trente-neuf (39 M\$),
12 comment ça se fait que vous ne nous l'accordez
13 pas? » Parce qu'il retenait... Mais comment
14 pouvait-il savoir que le Ministère avait évalué ça
15 à quarante millions (40 M\$)? Donc, le jeu secret
16 avait été défait ici, il y a quelqu'un qui avait
17 transmis l'information.

18 Donc, quand on dit que les plans et devis
19 peuvent contenir des zones grises, des impréci-
20 sions, des omissions ou des erreurs de prix et de
21 quantités, bien oui, ça on l'a vu. Ou on a fait une
22 évaluation, exemple on a de la terre contaminée, on
23 prévoit dans les plans et devis qu'il devrait y
24 avoir mille (1 000) chargements de terre contaminée
25 à sortir de ce sol-là, mais que l'ingénieur savait
26 que ce n'est pas mille (1 000) qu'on va sortir,
27 mais cent (100). Mais pourtant, on aura une fausse
28 facturation qui va nous amener à mille (1 000)
29 chargements sortis, mais ça c'est du profit net.
30 Alors, d'autres exemples, nombre d'arbres à enlever
31 sur un chantier, c'est... il ne fallait pas avoir
32 fouillé longtemps pour savoir que ce n'est pas deux
33 cents (200) quelques arbres qu'on avait à enlever,
34 mais une vingtaine. Je pense que même avec Google

1 Earth on aurait été capable de compter les arbres
2 eux-mêmes.

3 Donc, ce que ça dit là, c'est qu'il y a des
4 imprécisions, puis qu'il n'y avait pas de
5 conséquences, même si les calculs avaient mal été
6 faits. Quelqu'un du Ministère nous avait dit :
7 « L'imputabilité au Ministère, quand on parle du
8 bâton et de la carotte, certaines firmes, ils ont
9 la carotte mais ils n'ont jamais le bâton. » Je
10 pense que ça résume bien.

11 Q. **[155]** Alors, si on regarde la page 44 du même
12 document, évidemment quand je réfère à la page 44,
13 parce qu'on voit défiler la page 33, c'est la page
14 PDF.

15 R. Ah bon, j'aime le commentaire, une farce. Non, ce
16 n'est pas une farce. Quand on dit que :

17 Le MTQ a trop materné les firmes de
18 génie conseil, et cela a engendré un
19 manque d'imputabilité. Il est
20 souhaitable qu'un jour le MTQ soit en
21 mesure de donner un mandat à une firme
22 et que celle-ci soit imputable à
23 l'ensemble de sa gestion et assume la
24 responsabilité.

25 Bon. C'est sûr que quand tu travailles dans une
26 organisation, tu tentes de défendre ton organisa-
27 tion. Dans toutes les organisations où j'ai été,
28 j'avais aussi cette façon de dire : « Non, ce n'est
29 pas de même que ça doit être vu. » Ça peut être
30 perçu comme une farce, mais ce n'est pas une farce.
31 Ça nous a été répété des dizaines, sinon des
32 centaines de fois, où il y avait vraiment aucune
33 imputabilité de la part des firmes d'ingénierie qui
34 commettaient des erreurs grossières dans la

1 préparation de leurs plans et devis. Et ça, c'est
2 resté de façon intégrale dans le rapport final.

3 Q. [156] Je vais vous demander de produire le document
4 sous la cote 5P-86.

5

6 5P-86 : Rapport de l'Unité anticollusion
7 commenté par Chantale Brouillet.

8

9 Là vous venez de nous dire, en conclusion, que
10 c'est resté de manière intégrale dans le rapport
11 final. Je comprends qu'il y a eu des changements
12 qui ont été apportés dans le rapport final, qui
13 découlent de certaines des remarques qu'on vient de
14 voir?

15 R. Oui, mais encore là, sur le fond, pour qu'on change
16 quelque chose, une conclusion qu'on avait pu tirer,
17 il fallait quand même qu'ils nous en fassent la
18 preuve. Vous me parliez tantôt, quand on
19 rencontrait des gens et on tentait d'évaluer la
20 crédibilité de ces gens-là, bien on faisait la même
21 chose avec les commentaires qui nous étaient faits.
22 Dire : « Bon, parfait, vous n'aimez pas ça? Vous
23 avez le droit de ne pas aimer le commentaire, mais
24 est-ce que ça change la substance du message? » Si
25 on n'avait pas cette conviction-là, ça restait de
26 façon intégrale dans le rapport.

27 Me CLAUDE CHARTRAND :

28 Je vais vous demander de nous afficher le document
29 numéro...

30 LA PRÉSIDENTE :

31 Ça a été produit...

32 Me CLAUDE CHARTRAND :

33 Oui, 5P-86, et nous afficher maintenant le document
34 numéro 13.

1 Q. **[157]** Alors, Monsieur Duchesneau, je vous demande
2 de consulter l'écran.

3 R. Oui. Josée Dupont, c'est mon écriture.

4 Q. **[158]** Et c'est toujours la première page du...

5 R. Du même rapport.

6 Q. **[159]** Du même document en question. Alors, ici
7 aussi on se prêtait au même exercice, comme je vous
8 le mentionnais. On ne passera pas tous les
9 commentaires de madame Dupont. On a ciblé un
10 certain nombre. Je vais vous demander de les
11 examiner avec nous. Si vous voulez nous amener à la
12 page 16, Madame, s'il vous plaît. Alors, on est à
13 la rubrique 3.2.

14 R. Voyez-vous, c'en est un type de commentaire très
15 positif. Plus de sept cents (700) nouveaux contrats
16 sont octroyés annuellement, selon madame Dupont qui
17 était responsable à l'époque, justement, de
18 l'octroi des contrats. Elle pense que c'est plus
19 que sept cents (700). Et si je me rappelle bien,
20 elle nous a transmis l'information précise par la
21 suite.

22 Q. **[160]** Page 21. Or, on est à la rubrique 5.1?

23 R. Même chose, voyez-vous le paragraphe n'était peut-
24 être pas exhaustif, donc on a fait des commentai-
25 res. Mais dans le cas de madame Dupont, je sais
26 qu'il y a eu des communications par la suite.

27 De là l'utilisation des notes personnelles
28 où les gens prenaient des notes pour dire « j'ai
29 des vérifications à faire ». Donc ces commentaires-
30 là ont été sûrement ajoutés là par la suite dans
31 notre rapport final.

32 Q. **[161]** Justement ces commentaires-là par la suite
33 comme vous dites ont été échangés entre qui et qui,
34 avec madame Dupont?

1 R. Madame Dupont, je pourrais vérifier avec madame
2 Dupont, il me semble qu'elle avait pris
3 l'engagement de nous transmettre toutes les
4 informations dont nous avons besoin. Donc c'est
5 venu bonifier notre rapport cette rencontre-là.

6 Q. **[162]** Alors on se retrouve à la page 21, 22
7 maintenant?

8 R. Voyez-vous là on tombe dans du plus technique qui
9 n'était pas notre champ d'expertise. Donc comment
10 se passe une, un appel d'offres, dans la période
11 d'exécution, là c'est beaucoup plus, beaucoup plus
12 technique, c'est vraiment l'expertise du ministère.
13 Donc on s'assure que...

14 Q. **[163]** Ça c'est la partie du rapport où vous exposez
15 dans le rapport comment, le processus d'octroi de
16 contrat?

17 R. Oui, mais un peu comme la Commission l'a fait dans
18 les derniers jours. Il y a des gens qui sont venus
19 vous expliquer comment on procède dans ce système-
20 là. Donc on avait besoin de se faire guider dans
21 cette partie-là du rapport.

22 Q. **[164]** Si vous voulez nous amener à la page 38?

23 R. Oui. Alors que nous on parlait de maîtrise
24 d'oeuvre, finalement c'était surveillance. Encore
25 là ce sont des termes utilisés par le ministère.

26 Q. **[165]** Page 39. Là on voit un commentaire et...

27 R. Oui.

28 Q. **[166]** ... un commentaire retiré?

29 R. Oui. J'imagine qu'on a répondu à cette question-là
30 plus loin. Parce que le trait a été fait
31 immédiatement. Nous une fois que les rapports nous
32 ont été remis, on n'a plus retouché de façon
33 manuscrite à ce rapport-là. Donc les seules notes
34 qu'ils peuvent y avoir, à l'exception du nom que

1 j'ai mis moi sur la première page.

2 Donc tous ces commentaires manuscrits
3 appartiennent à l'auteur que j'ai identifié. Alors
4 s'il y a eu un X c'est peut-être que souvent bon on
5 était rendu à la page vingt quelque, on va
6 retrouver la réponse à la page 40. À ce moment-là
7 c'est peut-être pour ça que ça a été enlevé.

8 Q. [167] Si vous voulez nous amener à la page 42?

9 R. Oui. Ça c'est encore là la petite gêne dont je vous
10 parlais que certains, certaines firmes de génie et
11 certains entrepreneurs, on est dans la partie où
12 pourquoi ça a coupé de façon assez importante.

13 Et rappelez-vous que la Ville de Montréal
14 parlait de trente pour cent (30 %), que Québec
15 parle maintenant de moins vingt-cinq pour cent
16 (-25 %). Donc c'était une tendance là qui se
17 manifestait au ministère, mais aussi dans des
18 principales villes. Donc c'est éviter, oui, on fait
19 tout pour éviter des suppléments. Commentaires.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Maître Chartrand, est-ce que vous pourriez
22 simplement m'indiquer pourquoi, et je note depuis
23 le début que c'est comme ça, pourquoi quand vous
24 demandez de faire apparaître une page en
25 particulier, comme ici la page 42, c'est la page 32
26 qui est écrit sur le rapport?

27 Me CLAUDE CHARTRAND :

28 Oui, alors comme je, c'est parce que la page 42
29 vous allez le voir en haut dans l'entête, c'est la
30 page PDF, c'est pour faciliter la tâche de la
31 technicienne. Or, si je lui dis le nom de la page
32 du rapport, elle ne pourra pas le retrouver. D'où
33 la nécessité d'utiliser la pagination PDF.

34 LA PRÉSIDENTE :

1 Mais pour l'enregistrement ultérieure, ça serait
2 peut-être...

3 Me CLAUDE CHARTRAND :

4 Il faudrait que je précise...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui, s'il vous plaît.

7 Me CLAUDE CHARTRAND :

8 ... à quelle page du...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci.

11 Me CLAUDE CHARTRAND :

12 Q. **[168]** ... document en tant que tel. Donc or, là ici
13 on est à la page, donc la page...

14 R. 32.

15 Q. **[169]** On est à la page 32. Non, mais j'essayais de
16 voir quelle page on est PDF?

17 R. 42.

18 Q. **[170]** On est à la page 42, donc qui correspond à la
19 page 32. Là la page 44 PDF, Madame, je vais vous
20 indiquer à quoi ça correspond en... Or, encore là
21 vous avez un commentaire?

22 R. Oui.

23 Q. **[171]** Pouvez-vous m'amener à la page en bas que je
24 puisse juste pour les fins de l'enregistrement
25 identifier, c'est la page 34. O.K. Revenir aux
26 commentaires?

27 R. Oui. Bon, les grilles d'évaluation contiennent
28 seulement quatre critères suggérés et très peu
29 d'espace pour justifier. Ça c'est ce qu'on appelle
30 dans le langage MTQ, une ERF, une évaluation de
31 rendement des fournisseurs.

32 Et ça on l'a entendu souvent, les ERF ça
33 répond à un processus ou une demande du MTQ, mais
34 sur le terrain, c'est fait vite. Et quand on

1 s'aperçoit qu'on n'a pas donné la cote qui nous
2 amène à cinquante (50) là. Je me rappelle d'un qui
3 dit : « Bien on est arrivé à quarante-sept (47) puis
4 mon patron me dit, es-tu capable de réviser voir si
5 tu réponds très bien aux questions qui sont là? »
6 Parce que certaines questions étaient suggestives,
7 finalement ce qu'il voulait c'est que ce soit plus
8 haut que cinquante (50), puis il a changé puis je
9 pense que c'est passé de quarante-sept (47) à
10 cinquante-deux (52).

11 Donc c'est une..., c'est sûr que
12 techniquement, théoriquement c'est bon de faire une
13 évaluation de rendement des fournisseurs, mais
14 parlez aux gens du terrain, puis ils disent :
15 « Qu'est-ce que ça vaut en réalité, c'est peut-être
16 juste pour se couvrir qu'on fait ce genre
17 d'évaluation là. »

18 Le commentaire qu'on nous rapportait c'est que les
19 patrons disaient : « Bien oui, mais si on fait ça
20 comme il faut, on n'aura plus personne pour faire
21 le travail. Ça fait que change donc l'évaluation de
22 rendement. » Puis ça a été fait plus d'une fois,
23 selon ce qu'on nous a rapporté.

24 Donc si un jour on vous parle de ERF avec
25 des gens qui connaissent mieux que moi, posez la
26 question et vous allez peut-être avoir la réponse
27 qui va vous surprendre.

28 Q. **[172]** Et page 59 PDF?

29 R. Oui.

30 Q. **[173]** Qui correspond à la page 49, c'est simplement
31 un astérisque qui est mis au milieu de la page qui
32 a...?

33 R. Oui, plus il y avait, le Ministère tolère des
34 dépassements de coûts de dix pour cent (10 %),

1 c'était peut-être la façon de le dire. Il faudrait
2 que je regarde dans le rapport final si c'est
3 encore là. En fait, ce que le ministère tolère
4 c'est peut-être que le mot « tolère » était peut-
5 être questionné à ce moment-là. Je ne sais pas si
6 c'est encore là dans la version finale, mais...

7 Q. **[174]** On va le voir un peu plus tard. Alors, je
8 vais vous demander de le produire sous la cote
9 5P-87.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Oui, c'est ça.

12

13 5P-87 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté
14 par Josée Dupont

15

16 Me CLAUDE CHARTRAND :

17 Est-ce qu'avant de passer au prochain, Madame la
18 Présidente, vous souhaitez prendre la pause?

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22 Me CLAUDE CHARTRAND :

23 Q. **[175]** Merci. Alors on va, je vais vous demander,
24 Mademoiselle, de nous afficher cette fois-ci le
25 document numéro 14. Même exercice, Monsieur
26 Duchesneau?

27 R. Oui.

28 Q. **[176]** Alors, vous voyez le document en question?

29 R. Madame Bissonnette.

30 Q. **[177]** Alors, on y voit que, bon, l'inscription a
31 été faite par? Par qui?

32 R. Mais ça, je ne reconnais pas mon écriture, je pense
33 que c'est peut-être madame Bissonnette qui l'a
34 écrit, qui a écrit son nom elle-même.

1 Q. **[178]** C'est toujours le même document?

2 R. Toujours le même document. Les quatre documents
3 sont identiques.

4 Q. **[179]** O.K. Alors, cette fois-ci on a fait la
5 correspondance pendant la pause, Madame la
6 Présidente. Alors, on va... je vais annoncer les
7 pages du document et non les pages PDF. Alors, si
8 vous voulez nous amener à la page 8, s'il vous
9 plaît. Alors, on y voit un commentaire dans la
10 marge, bien sûr?

11 R. Ah! O.K., elle questionnait le fait qu'on fasse
12 cette affirmation, sur quelles bases ou quels
13 motifs :

14 On peut dire que le domaine de la
15 construction se soit aggravé au cours
16 des dernières années.

17 Ça c'est... c'est le commentaire le plus général
18 qu'on a entendu tout au long des dix-huit (18) mois
19 où on a fait l'enquête d'à peu près tout le monde.

20 Q. **[180]** Alors, je vais vous demander de nous amener à
21 la page 16, s'il vous plaît. Alors, encore là
22 d'autres commentaires sur le... qui apparaît au
23 centre de la page?

24 R. Oui. Ça, la perte d'expertise, encore une fois,
25 comme je le disais hier, il ne faut pas se fier
26 uniquement aux nombres d'ingénieurs, mais la
27 qualité, le nombre d'années d'expertise, en génie
28 civil il y a des places on a un ingénieur nucléaire
29 pour faire des routes. C'est un ingénieur, mais il
30 n'a pas sa spécialité. Et souvent ce sont des gens
31 qui ont peu d'expertise.

32 Et le vrai drame au ministère des
33 Transports, qui a été à une certaine époque le plus
34 grand bureau d'ingénieurs au Québec, c'est que

1 quand ils perdent quelqu'un qui a trente (30),
2 trente-cinq (35) ans d'expérience et qu'on le
3 remplace par quelqu'un qui a deux ans d'expérience.
4 C'est là où le savoir est complètement disparu. Et
5 ça, dans toutes les directions territoriales, on
6 nous l'a dit que le Ministère avait perdu cette
7 expertise au profit des firmes privées.

8 Q. **[181]** Page 18?

9 R. Est-ce que... Donc les montants estimés seraient
10 bien connus. Oui, oui. Ça aussi ça nous a été dit.
11 Et c'est pour ça, quand il a été question récemment
12 de la possibilité que des firmes d'ingénierie
13 achètent des constructeurs, on dit, bien, ça ne
14 peut pas fonctionner, parce que la main gauche
15 saurait ce que la main droite fait. C'est... Donc
16 ça nous avait été dit avant, puis ça se confirme
17 encore aujourd'hui.

18 Q. **[182]** Page 19?

19 R. DGSG, oui, ça encore là, le même commentaire, comme
20 je vous dis, est revenu. Je pense que le JD ici
21 c'est pour madame Josée Dupont et non moi. DGSG, je
22 pense que c'était sa boîte, si je ne me trompe pas.

23 Puis ça il y a eu, il y a souvent eu un
24 débat là-dessus. Nous, on avait des informations
25 que c'était systémique, là, le fait d'aller faire
26 des réclamations quand on avait des contrats. On
27 avait même des gens dans certaines firmes qui
28 payaient une partie de leur salaire parce que leur
29 job était justement de trouver tous les moyens pour
30 faire des réclamations au gouvernement et au
31 Ministère. Alors, ça aussi c'est resté.

32 Q. **[183]** J'ouvre une parenthèse ici pour revenir. À la
33 salle de conférence dans laquelle les six vous
34 êtes, vous nous aviez dit qu'il y avait aussi des

1 commentaires verbaux qui se faisaient?

2 R. Oui.

3 Q. **[184]** Est-ce qu'ils se faisaient au fur et à mesure
4 que les gens procédaient à la lecture du document
5 ou ça s'est fait à la fin?

6 R. Non, on a laissé les gens lire au complet puis
7 c'est vraiment l'apport de tout le monde qui a fait
8 qu'on a eu cette discussion-là, pas seulement avec
9 nous, mais avec... entre eux, entre les gens du
10 Ministère aussi.

11 Q. **[185]** Et savez-vous s'il y a eu un procès-verbal
12 qui a été dressé...

13 R. Non.

14 Q. **[186]** ... de ces commentaires-là?

15 R. Non.

16 Q. **[187]** Vous dites « non », vous ne savez pas ou
17 « non » il n'y en a pas?

18 R. Non, non, il n'y a pas eu de procès-verbal, c'est
19 vraiment l'échange puis les documents qui font foi
20 de la conversation qu'on a eue.

21 Q. **[188]** Page 28, s'il vous plaît. Là vous avez une
22 mise en garde dans...

23 R. Oui.

24 Q. **[189]** ... dans la marge?

25 R. C'est de bonne guerre.

26 On peut aussi s'interroger quant à
27 savoir si le Ministère contrôle la
28 qualité des services pour lesquels les
29 contribuables paient.

30 Donc, commentaire légitime, « attention au choix de
31 mots ». On entend le message, mais on persiste et
32 signe quand même.

33 Q. **[190]** Mais vous l'avez évalué, le message?

34 R. On l'a évalué, non, non, je pense que c'est tout à

1 fait légitime d'avoir... En fait, on n'a pas fait
2 d'exercice pour que tout le monde nous dise que
3 c'était beau et bien. On a fait l'exercice pour
4 avoir des critiques et on les a eues et on en a
5 tenu compte. Puis je pense que si vous me demandez
6 de qualifier la rencontre, ça a été pour moi très
7 instructif et productif.

8 Q. **[191]** Page 32?

9 R. O.K. Cette section est plus ou moins nuancée que
10 les autres. C'est bien. On a eu notre petite étoile
11 pour cette partie-là.

12 Q. **[192]** Page 38. Page 37, j'avais sauté 37, on
13 reviendra à 37.

14 R. Oui.

15 Q. **[193]** Projection d'un tableau.

16 R. Ça, pour des gens qui ne connaissaient pas le
17 Ministère, moi, les bordereaux, je ne connaissais
18 pas ça, mais on se l'est fait expliquer beaucoup.
19 On fait ce qu'on appelle des bordereaux débalancés.
20 Encore là, des personnes plus expérimentées que moi
21 pourraient vous le dire. C'est qu'on fait d'abord
22 le bordereau qui devrait être fait, c'est-à-dire
23 combien devrait nous coûter un projet. Et, après
24 ça, on débalance le bordereau pour arriver au même
25 montant quand même, mais pour avoir des coûts plus
26 élevés dans certaines parties du bordereau parce
27 que, exemple, si on parle d'organisation de
28 chantier, si on parle de démolition, le Ministère
29 paie cent pour cent (100 %) ou cinquante pour cent
30 (50 %) dans certains cas des coûts reliés à ces
31 items-là.

32 Alors, si je suis en plein bois puis je
33 dois faire une organisation de chantier, amener des
34 remorques, la logique est là que ça coûte plus

1 cher. Mais si je suis en ville ou dans un milieu
2 urbain, mon organisation de chantier ne me coûtera
3 pas si cher, mais on le met, on l'évalue quand même
4 beaucoup plus élevée parce que le gouvernement va
5 vous donner le montant. C'est un peu comme si le
6 gouvernement finançait l'opération du projet au
7 complet. Et ça, encore là, ça nous a été mentionné
8 plus d'une fois.

9 Voyez-vous, regardez, on a, pour un même
10 projet, quatre soumissions. Un soutènement
11 temporaire, il y en a un qui met ça à un dollar
12 (1 \$), puis il y en a un autre qui met ça à quatre-
13 vingt-cinq mille dollars (85 000 \$) pour le même
14 mur de soutènement. Pourquoi? Le but, c'est
15 justement d'être capable de prendre l'argent...
16 parce qu'on a peut-être été informé que le
17 soutènement temporaire, on n'en aura pas besoin.
18 Il y a peut-être quelqu'un de la firme de génie a
19 déjà informé la personne, puis la personne qui
20 soumissionne, le numéro 4, lui il met quatre-vingt-
21 cinq mille (85 000 \$), peut-être parce qu'il a eu
22 des informations aussi qui étaient privilégiées.

23 Mais, c'est illogique de voir que, pour un
24 même travail à l'intérieur d'un chantier, on ait
25 des écarts aussi importants que ceux-là. De cent
26 vingt mille (120 000 \$) à quatre cent trente-deux
27 mille (432 000 \$), quand vous parlez de
28 l'excavation de deuxième classe, ouvrage dehors, en
29 bas. Pourquoi? Pour un même travail, on pourrait
30 arriver avec des mêmes prix. Mais non. Mais la
31 réponse ne se trouve pas uniquement dans ces
32 chiffres mais dans le reste du bordereau. Et c'est
33 là que les surprises surviennent.

34 Q. [194] Page 37, qu'on avait sautée.

1 R. Si vous... Maître...

2 Q. **[195]** Oui, oui, allez-y.

3 R. C'est parce que, aussi, ça nous permet, en plus
4 d'obtenir de l'argent, ça nous permet, quand il
5 viendra le temps de faire un extra, par exemple,
6 que tu dises, « bon, bien, moi, un mur de
7 soutènement, je suis obligé d'en faire trois. Si je
8 l'ai évalué à un dollar (1 \$), on va te donner
9 trois dollars (3 \$), mais si je l'ai évalué à
10 quatre-vingt-cinq mille (85 000 \$), on va te donner
11 deux cent cinquante-cinq mille dollars
12 (255 000 \$) ».

13 Ça fait que quand je vous dis que c'est un
14 art d'aller chercher des extra quand on va dans des
15 réunions de chantier, bien, vous avez une partie de
16 la réponse qui se trouve dans ces bordereaux
17 débalancés.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[196]** Et ces bordereaux-là et les chiffres au
20 soutien de ces bordereaux-là, Monsieur Duchesneau,
21 vous les tenez d'où?

22 R. Des soumissions qui ont été fournies au Ministère.

23 Q. **[197]** O.K.

24 R. L'exemple que je vous donnais des arbres tantôt. On
25 a vingt-huit (28) arbres, on dit que ça coûte mille
26 cinq cents dollars (1 500 \$) de l'arbre pour que ce
27 soit enlevé quand on commence le chantier, pour
28 s'apercevoir que c'est plus vingt-huit (28) arbres
29 qu'on a, mais deux cent cinquante-huit (258) à
30 mille cinq cents dollars (1 500 \$). Alors que
31 couper un arbre, vous et moi, donnez-nous quinze
32 (15) minutes et puis on va l'enlever nous-mêmes.

33 Q. **[198]** Peut-être vous, mais pas moi.

34 Me CLAUDE CHARTRAND :

1 Q. **[199]** Alors, sur ces activités de plein air, on va
2 revenir à la page 37. Alors là vous avez un
3 commentaire. « Est-ce vraiment un manque... »

4 R. Oui. « Est-ce vraiment un manque de rigueur... »
5 Oui.

6 Un manque de rigueur affecte la bonne
7 gestion dont il doit faire preuve à
8 une étape critique de ces appels
9 d'offres. Voyons donc, comment
10 procèdent les soumissionnaires?

11 Oui. C'est une question. J'imagine que la réponse
12 se trouve dans le rapport final.

13 Q. **[200]** Et à la page 50.

14 R. On dit :

15 Il serait intéressant que les travaux
16 futurs soient axés sur la prévention
17 en amont. UAC peut reposer...
18 repousser au FTQ ou proposer des
19 outils...

20 Oui. En fait, oui, ce que je suggérais c'est :
21 revenons au mandat de départ. Est-ce qu'on peut
22 avoir un outil, un genre de « check list » où on
23 pourrait voir venir les coûts. Oui. C'est
24 l'objectif qu'on s'était fixé.

25 Q. **[201]** Alors, encore là, ça complète l'exercice que
26 je vous proposais pour le rapport commenté par
27 madame Bissonnette. Je vais vous demander de le
28 déposer sous la cote 5P-88.

29

30 5P-88 : Rapport de l'Unité anticollusion
31 commenté par Julie Bissonnette

32

33 Me CLAUDE CHARTRAND :

34 Q. **[202]** Pour le bénéfice de tous, je fais à nouveau

1 le commentaire suivant à l'effet qu'on n'a pas...
2 je n'ai pas affiché tous les commentaires que
3 madame Bissonnette a présentés. Nous avons choisi
4 un certain nombre simplement pour illustrer comment
5 vous les avez traités. Et on va voir ce qu'il en a
6 résulté quand on déposera le rapport final, le 2B.

7 Alors, je vous demande, on va faire
8 exactement le même exercice cette fois-ci. Si vous
9 voulez nous appeler le document numéro 15, s'il
10 vous plaît.

11 R. Celui de madame Louise Boily qui est la
12 vérificatrice interne au sein du Ministère.

13 Me CLAUDE CHARTRAND :

14 Alors, si vous voulez nous amener à la page 11,
15 Madame, s'il vous plaît.

16 Q. **[203]** Toujours le même document, toujours le même
17 en-tête.

18 R. Oui.

19 Q. **[204]** Alors ici, on a plusieurs commentaires
20 manuscrits.

21 R. Oui. « Référer au CCDG ». Écoutez, une autre chose
22 que j'ai apprise au ministère des Transports, c'est
23 que dans une conversation avec des habitués ça nous
24 prend un glossaire pour savoir... CCDG, il y a
25 beaucoup d'acronymes, alors je ne me souviens pas
26 ce que veut dire CCDG.

27 Q. **[205]** C'est un langage gouvernemental, ça,
28 l'acronymisme.

29 R. Oui. Alors, préciser que madame Boily est non
30 seulement la vérificatrice interne...

31 LA PRÉSIDENTE :

32 Q. **[206]** Attendez, je pense qu'on va le savoir tout de
33 suite.

34 Me BENOIT BOUCHER :

1 Q. **[207]** Cahier des charges et devis généraux, c'est
2 le document de base de tous les soumissionnaires.

3 R. O.K. CDG, pour moi, c'était Charles de Gaulle,
4 mais... Voyez-vous, je n'étais pas à la bonne
5 place. Dans le monde des aéroports, c'est ce que ça
6 veut dire.

7 Encore là, important de préciser que madame
8 Boily est non seulement vérificatrice interne, mais
9 la responsable de tous les vérificateurs internes à
10 l'intérieur du Ministère, bonne expertise. Qui
11 m'apporte des commentaires, des nuances. Si la
12 sécurité des personnes et des biens est en cause,
13 elle limite dans le temps. Alors, ça fait partie de
14 son expertise, puis tout au long...

15 Me CLAUDE CHARTRAND :

16 Q. **[208]** Page 12.

17 R. Au départ des travaux, l'entrepreneur
18 général se voit remettre 25 % des
19 coûts associés à l'organisation du
20 chantier.

21 C'est ce que je vous disais tantôt.

22 Et le cas échéant, 100 % des coûts
23 liés à la démolition.

24 Alors, je pense que je vous avais induit en erreur.
25 Démolition, cent pour cent (100 %), ça fait que
26 donc, quand on fait un débalancement de bordereau,
27 on va mettre beaucoup plus pour la démolition,
28 parce qu'on sait qu'on va être payé cent pour cent
29 (100 %). Et vingt-cinq pour cent (25 %) des coûts
30 associés à l'organisation des chantiers. Encore là,
31 la même chose, on va mettre un plus gros montant
32 pour l'organisation du chantier, même si finalement
33 les conditions n'appuient pas une telle démarche.

34 Q. **[209]** Page 13.

1 R. Oui, un des moyens, un des stratagèmes, là, on dit
2 ici :

3 Elles ne se sont pas procuré les
4 documents d'appel d'offres alors
5 qu'elles semblaient en mesure de
6 réaliser des travaux.

7 Ça c'est, encore là, un classique parmi les
8 stratagèmes. Là ce qu'on dit, c'est que plutôt
9 que... quand elles ne sont pas en mesure de
10 réaliser des travaux, « plutôt quand elles n'ont
11 pas soumissionné ». Mais les deux s'appliquent.
12 Alors donc, on a sûrement fait des corrections.

13 Q. **[210]** Page 28.

14 R. Oui, ça, une suggestion qui nous était faite, là,
15 de faire un historique parmi les contrats octroyés.
16 Encore là, pour soutenir l'affirmation qu'on
17 faisait.

18 Q. **[211]** Et page 34.

19 R. Oui. Page 34, oui. Mais là, je vois « travaux
20 exécutés par les entreprises », ça c'est mon
21 écriture. Je ne sais pas pourquoi je...

22 Q. **[212]** C'est qualité des services, « services » a
23 été biffé, puis...

24 R. Oui. Pour le contrôle de la qualité des travaux
25 exécutés par les entreprises. Si je me rappelle
26 bien, madame Boily avait quitté plus tôt cette
27 journée-là. J'ai peut-être pris sa copie pour
28 continuer les commentaires avec les trois autres
29 personnes qui restaient, parce que c'est
30 définitivement mon écriture.

31 Q. **[213]** Et page 34?

32 R. Quand on utilisait le mot « arbitraire », bien
33 c'était... on n'était pas cohérents. Alors ça, il
34 faudrait que je regarde dans la version finale si

1 c'est toujours là.

2 Q. **[214]** Alors, je vais vous demander, celui-ci, de le
3 produire sous la cote 5P-89.

4

5 5P-89 : Rapport de l'Unité anticollusion
6 commenté par Louise Boily.

7

8 Q. **[215]** Alors donc, de l'ensemble de cette rencontre-
9 là, comment vous qualifieriez les commentaires,
10 l'ensemble des commentaires qui vous ont été
11 énoncés lors de cette rencontre-là, eu égard au
12 projet de rapport que vous leur avez présenté?

13 R. Je pense que ça nous a permis d'élever la qualité
14 du rapport final.

15 Q. **[216]** Est-ce que vous avez constaté des
16 oppositions, des contestations quant au contenu,
17 outre certains commentaires qu'on a vus?

18 R. Non, non, non, jamais. Puis même les commentaires
19 qui peuvent sembler négatifs étaient, en fait, très
20 positifs. Ce qu'on voulait tout le monde... c'était
21 vraiment un travail d'équipe, là. Ce n'était pas
22 notre rapport, c'est comme si c'était... je parle,
23 notre rapport de l'UAC seulement, mais c'était le
24 rapport de tout le monde. Je veux dire, on monte
25 d'un cran. Et donc, il n'y a pas rien de si gros
26 que des gens n'auraient pas pu souscrire à ce
27 rapport-là. Puis c'était l'objectif de dire, avant
28 de présenter officiellement, on ne veut pas dire
29 des incongruités, on s'assurait, et ça je pense
30 qu'on a eu leur appui.

31 Q. **[217]** Donc, j'ai compris de votre témoignage un peu
32 plus tôt aujourd'hui que certaines de ces
33 recommandations-là ou commentaires, certains de ces
34 commentaires-là ont été intégrés dans le rapport

1 final?

2 R. Oui. Oui. Et que c'était... on est vraiment dans
3 l'étape finale de la production du rapport.

4 Me CLAUDE CHARTRAND :

5 Alors, pour les besoins de tous, Madame la
6 Présidente, nous avons pris une copie vierge du
7 rapport et intégré dans cette copie-là les
8 commentaires qui avaient amené des changements, les
9 commentaires des quatre fonctionnaires. Je vais
10 vous demander, Madame la technicienne, de nous
11 afficher le document numéro 16. Alors, comme vous
12 pouvez voir à la première page, il y a un index de
13 couleur qui identifie chacune des personnes ou
14 chacun des rapports qu'on vient de voir, alors, par
15 une couleur. Et ça va nous amener à... par cette
16 couleur-là, à identifier c'est la modification qui
17 est attribuable à quel... à quel commentaire ou le
18 commentaire de quelle des personnes qui étaient
19 présentes le quatre (4) août.

20 Alors, pour illustrer ces commentaires, je
21 vais demander à madame la technicienne de nous
22 amener à la page 4. Alors, on y voit un trait de
23 couleur bleu, un trait de couleur jaune, donc une
24 modification qui est attribuable à madame
25 Bissonnette et à madame Dupont.

26 Alors, si vous voulez nous amener à la page
27 8. Alors, encore là, commentaire avec une note en
28 page qui indique, c'est le mot « sait » qui est
29 devenu « craint ».

30 Page 10; alors, la même chose, « serait »
31 est devenu « soit ». Page 12; alors, « en
32 général », qui a remplacé ce qui était. Page 13;
33 alors, là on a des commentaires également de plus
34 d'une personne qui ont été modifiés.

1 Alors, tout le document est conçu de cette
2 façon-là, de sorte qu'on puisse voir à quel endroit
3 on a retenu les commentaires des quatre personnes
4 dont on vient de vous identifier, soit madame
5 Boily, madame Brouillet, madame Bissonnette et
6 madame Dupont. Alors, je vais vous demander de
7 pouvoir le produire en 5P-90, s'il vous plaît.

8
9 5P-90 : Rapport comparatif.

10
11 Me CLAUDE CHARTRAND :

12 Q. **[218]** Est-ce que vous avez rencontré d'autres
13 personnes suite à cette rencontre-là, du quatre (4)
14 août, toujours avec le projet de... le rapport que
15 vous aviez?

16 R. Oui. Un peu plus tard, il y a le chef de cabinet,
17 monsieur Sam Hamad, monsieur Steve Leblanc, qui a
18 eu une copie du rapport modifié, donc la version
19 presque finale. Et, encore là, vers la fin du mois
20 d'août, et je me rappelle qu'on ait eu une
21 conversation... une conférence téléphonique d'à peu
22 près deux heures, entre monsieur Leblanc, madame
23 Perrault, qui était la rédactrice pour faire les
24 changements immédiatement, et moi-même.

25 Q. **[219]** Alors, ça veut dire que le vingt-deux (22)
26 août, si je comprends bien, vous lui avez laissé
27 une copie du rapport, c'est bien ça?

28 R. Une copie du... oui.

29 Q. **[220]** Juste pour qu'on se comprenne bien. Là on
30 parle de Steve Leblanc, comme chef de cabinet?

31 R. C'est exact.

32 Q. **[221]** C'était monsieur Bastien auparavant qui était
33 chef de cabinet, c'est ça?

34 R. Oui. Monsieur Bastien était rendu maintenant chef

1 de cabinet du premier ministre.

2 Q. **[222]** Donc, depuis... depuis quel moment monsieur
3 Leblanc était... à votre connaissance, là, bien
4 sûr?

5 R. Un bon bout de temps, peut-être un six mois,
6 d'après moi. Il faudrait regarder quand monsieur
7 Bastien est arrivé au bureau du PM.

8 Q. **[223]** C'est juste pour se retrouver dans le temps.

9 R. Oui.

10 Q. **[224]** À tout événement, là...

11 R. À peu près six mois.

12 Q. **[225]** ... vous le soumettez à monsieur Leblanc, le
13 vingt-deux (22) août. Et vous avez... à quelle date
14 qu'il vous donne ses commentaires?

15 R. Le trente (30).

16 Q. **[226]** Et ça, c'est fait par écrit...

17 R. Conférence téléphonique. Et là on prend page par
18 page, il fait des commentaires, j'ai madame
19 Perrault avec moi puis on prend les notes. Et là
20 c'est vraiment les commentaires finaux, là, les
21 derniers commentaires. Parce que le rapport a été
22 imprimé le soir même par madame Perrault et livré
23 de main à main au ministre le lendemain, le premier
24 (1^{er}) septembre.

25 Q. **[227]** O.K. Mais, juste avant d'arriver au premier
26 (1^{er}) septembre, donc le trente (30) août vous avez
27 cette conversation-là avec monsieur...

28 R. Leblanc.

29 Q. **[228]** Leblanc. Maintenant, la nature des
30 commentaires, parce que vous avez un certain nombre
31 de commentaires, comment vous qualifiez la nature
32 de ces commentaires-là?

33 R. Encore là, même chose, rien sur le fond, petits
34 commentaires... demandes d'explication, parce que

1 dans son rôle de chef de cabinet c'est celui
2 d'informer le ministre, alors il avait... je vous
3 dirais que, dans ce cas-là précis, il y avait
4 autant de questions de sa part pour aider sa
5 compréhension que de suggestions à faire pour
6 raffiner le rapport.

7 Q. **[229]** Toujours le trente (30) août, est-ce que vous
8 avez eu une rencontre avec les membres de votre
9 équipe?

10 R. Oui.

11 Q. **[230]** À quel sujet, encore là?

12 R. Toute la dimension du financement des partis
13 politiques.

14 Q. **[231]** Bon. Pouvez-vous être plus explicite dans
15 votre réponse?

16 R. Oui. Je l'ai dit, le financement des partis
17 politiques, à l'origine, n'était pas une des
18 missions qu'on avait, mais c'est venu nous frapper
19 de plein fouet. Chaque fois qu'on rencontrait un
20 entrepreneur ou des gens de génie, tout le monde
21 nous parlait de financement des partis politiques.
22 Et donc, si on voulait faire rapport, il fallait
23 absolument... un rapport complet, j'entends, il
24 fallait au moins toucher de ces aspects-là. Donc,
25 avec les membres de l'équipe au grand complet, on a
26 sorti des cas où on nous a parlé de financement des
27 partis politiques, et c'est ce qu'on a ajouté, là,
28 à la partie 12, je pense, du rapport.

29 Q. **[232]** Donc, vous avez ajouté une partie au
30 rapport...

31 R. Oui.

32 Q. **[233]** ... le trente (30) août?

33 R. Elle était déjà là, dans une forme très sommaire.
34 Mais c'est cette journée-là qu'on a ajouté des

1 commentaires plus précis.

2 Q. **[234]** Sur le financement.

3 R. Oui.

4 Q. **[235]** Donc, la partie 12.1, c'est ça?

5 R. 12.1.

6 Q. **[236]** Est-ce que cette partie-là n'avait pas été
7 soumise à madame Boily, Bissonnette, Dupont...

8 R. Non.

9 Q. **[237]** ... et Brouillet...

10 R. Ce n'était pas là à l'époque.

11 Q. **[238]** ... pour commentaires? Est-ce que monsieur
12 Leblanc en avait eu copie, également, pour
13 commentaire?

14 R. Il en avait eu une copie préliminaire. Il n'a pas
15 eu la version finale. Puis ça, ça a été,
16 d'ailleurs, un point qu'on a discuté avec le
17 ministre... parce que, bon, il était comme surpris
18 de voir cette rubrique-là. Mais on est allés au
19 plus vite qu'on pouvait et... ça a été discuté
20 très... très ouvertement avec lui, qu'il y avait
21 une dimension de financement illégal des partis
22 politiques qu'on ne pouvait pas évacuer.

23 Q. **[239]** Maintenant, outre cette partie-là, 5... 12.1,
24 pardon...

25 LA PRÉSIDENTE :

26 Je m'excuse.

27 Q. **[240]** Vous dites que vous en avez parlé avec le
28 ministre de...

29 R. Oui, lors de mon rapport verbal, le premier (1^{er})
30 septembre. Le lendemain.

31 Q. **[241]** Avec Sam Hamad?

32 R. Avec Sam Hamad.

33 Q. **[242]** O.K.

34 Me CLAUDE CHARTRAND :

1 Q. **[243]** Toujours le trente (30) août, avec la
2 rencontre des membres de votre équipe, est-ce qu'il
3 y a une autre partie du rapport qui a fait l'objet
4 de modifications, là? Je vous réfère plus
5 particulièrement à la partie F de votre rapport,
6 qui sont les recommandations?

7 R. Ah! oui, les recommandations qui... On avait
8 commencé à travailler les recommandations peut-être
9 un mois et quelques avant, on avait des pistes et
10 on a retravaillé la façon de les présenter. C'était
11 une recommandation d'ailleurs de monsieur Bastien,
12 dès le départ, qui a été reprise par d'autres,
13 monsieur Boivin aussi m'en avait parlé, de... Bon,
14 si on fait des recommandations, vraiment y aller
15 par thèmes; et vous les avez dans le rapport final
16 par thèmes. Donc, on a finalisé les recommandations
17 qu'on voulait présenter au Ministère. Et on leur a
18 donné une cote d'importance, là, à faire
19 immédiatement, à court terme, moyen terme et long
20 terme.

21 Q. **[244]** Alors donc, ça, ça a été modifié, si on veut,
22 suite à la rencontre du trente (30) août, avec les
23 membres de votre équipe?

24 R. Oui.

25 Q. **[245]** Maintenant, vous me dites que vous aviez
26 rendez-vous avec le ministre, le premier (1^{er})
27 septembre?

28 R. Le lendemain, oui.

29 Q. **[246]** Bien, le surlendemain, peut-être?

30 R. Le surlendemain, oui? Il y a-tu trente et... O.K.,
31 c'est le surlendemain.

32 Q. **[247]** Donc, c'est le trente et un (31) qu'on fait
33 la dernière... on imprime la version la plus
34 chaude, la plus récente du rapport.

1 R. Oui.

2 Q. **[248]** Savez-vous en combien d'exemplaires vous
3 l'aviez imprimé, à ce moment-là?

4 R. Je pense que c'est huit ou neuf copies. On a une
5 facture là-dessus, on l'a imprimé nous-mêmes, on ne
6 l'a pas fait faire par le gouvernement, mais
7 c'est... on a resté avec les copies du rapport et
8 on les a fait imprimer et relier ensemble.

9 Q. **[249]** Maintenant, le rendez-vous au bureau du
10 ministre était pris depuis combien de temps avant
11 le premier (1^{er})?

12 R. Avec le chef de cabinet, d'après moi, ça a dû être
13 discuté le trente (30). Parce qu'on s'adaptait, là,
14 à l'horaire du ministre, naturellement.

15 Q. **[250]** Alors donc, le rendez-vous avait lieu où?

16 R. À Québec.

17 Q. **[251]** À quel endroit, au bureau du ministre?

18 R. Au bureau du ministre, à Québec, au 29^e étage, du
19 ministère des Transports.

20 Q. **[252]** Qui était présent à ce rendez-vous-là?

21 R. Il y avait monsieur Hamad, le ministre; son chef de
22 cabinet, monsieur Leblanc et madame Dominique
23 Savoie, la sous-ministre aux transports. Et, moi,
24 j'étais accompagné de monsieur Réjean Bélanger, là,
25 le responsable des enquêtes à ce moment-là.

26 Q. **[253]** Et le but de cette rencontre-là, de ce
27 rendez-vous-là?

28 R. Bien, c'était d'exposer au ministre quel était
29 l'état de nos recherches. Je présumais qu'il
30 l'avait lu ou qu'on l'avait informé. Mais je
31 faisais un topo, je m'étais préparé des notes, là,
32 pour faire vraiment une synthèse rapide de ce qu'on
33 avait découvert, là, dans notre rapport.

34 Me CLAUDE CHARTRAND :

1 Pouvez-vous nous afficher le document numéro 17,
2 s'il vous plaît?

3 Q. **[254]** Maintenant, pendant qu'on nous affiche le
4 document, vous dites que vous présumiez qu'il
5 l'avait lu. Est-ce qu'il en avait eu une copie au
6 préalable, le ministre?

7 R. Non, mais son chef de cabinet en avait eu une copie
8 une semaine avant...

9 Q. **[255]** Ça c'est la copie de monsieur Leblanc?

10 R. Oui. Il l'a eue pendant... je dis, une semaine;
11 plus de deux semaines...

12 Q. **[256]** Est-ce qu'elle vous a été retournée cette
13 copie-là...

14 R. Non.

15 Q. **[257]** ... celle de monsieur Leblanc?

16 R. Non.

17 Q. **[258]** Alors donc, vous avez préparé une
18 présentation, vous avez fait une présentation au
19 ministre, lorsque vous vous êtes rendu avec
20 monsieur Bélanger, c'est ça?

21 R. En fait, je dirais, j'ai tenté de faire une
22 présentation.

23 Q. **[259]** Bon. Je vais vous demander de nous
24 l'expliquer mais, avant d'arriver là, juste nous
25 indiquer, à l'écran, s'il s'agit bien du plan de
26 présentation que vous aviez préparé pour rencontrer
27 le ministre?

28 R. Oui, Madame la Présidente.

29 Q. **[260]** Bon. Voulez-vous nous expliquer, nous exposer
30 comment ça s'est déroulé?

31 R. Ça s'est déroulé vite. En fait, je vous résumerais
32 ça en disant que ce n'était pas la faveur du jour.
33 Je lui présentais un rapport... j'ai commencé ma
34 présentation pour m'apercevoir, à un moment donné,

1 qu'il ne m'écoutait même pas, alors... Donc, j'ai
2 passé rapidement sur le mandat de l'UAC, je lui ai
3 parlé de la collusion...

4 Me CLAUDE CHARTRAND :

5 Je vais juste demander à madame, vous tournez les
6 pages...

7 Q. **[261]** Vous, vous avez une copie papier, là.

8 R. Oui.

9 Me CLAUDE CHARTRAND :

10 On va demander à mademoiselle de suivre en page 2.

11 Q. **[262]** Alors donc, « Notre mandat », alors il y a
12 des constats.

13 R. Donc, dans le mandat, je lui ai parlé que notre
14 rôle était de prévenir, de prémunir, donc d'aider
15 son Ministère à prendre certaines précautions. Je
16 lui ai parlé des grands constats qu'on a faits dans
17 les dix-huit (18) derniers mois. Notamment... j'ai
18 mis beaucoup d'emphase sur l'univers clandestin
19 bien enraciné. Puis d'une ampleur insoupçonnée. Je
20 lui ai parlé que, quand je suis arrivé là-bas,
21 j'avais une idée de ce que pouvait être le problème
22 mais que, dix-huit (18) mois plus tard, c'était
23 pire que ce que j'avais même pu imaginer.

24 Et là on a parlé, justement, que l'impact
25 que ça avait, parce qu'on l'a vu, au point de vue
26 économique, au niveau de la sécurité de la justice
27 et de la démocratie. C'était peut-être plus
28 philosophique mais, d'un point de vue économique,
29 j'ai parlé des gens qu'on a rencontrés, qui ont été
30 obligés de fermer boutique. Parce que, justement,
31 ils ne pouvaient pas faire une saine concurrence
32 avec les gens qui avaient un monopole, autant au
33 niveau des firmes de génie que des firmes de
34 construction.

1 Je lui ai dit que la situation n'était pas
2 banale. Et c'est à partir de ce moment-là que j'ai
3 senti qu'il décrochait, ce n'était pas vraiment...
4 disons que je n'ai pas eu une oreille attentive à
5 ce moment-là. Donc, j'ai sauté vite, là, sur le
6 profil de la collusion. Encore là, l'autre page,
7 j'expliquais que, finalement, c'est un petit groupe
8 qui profite au détriment de l'ensemble. C'est un
9 peu comme une oligarchie, c'est-à-dire certaines
10 personnes ont le contrôle puis ils tirent la
11 majorité des profits, puis qui changent les règles
12 du jeu. Je lui expliquais : « Écoutez, vous avez
13 des procédures que vous mettez en place, c'est sûr
14 que dans une saine bureaucratie c'est normal
15 d'avoir des processus. Mais, j'ai dit, avez-vous
16 une idée de comment c'est appliqué dans la vie de
17 tous les jours? » Toujours là je parlais, je
18 n'avais pas de réponse.

19 Et là je parlais justement les
20 collusionnaires, un nouveau mot, je pense, qu'on a
21 créé, comment ils s'entendaient entre eux autres.
22 Je lui expliquais que l'idée du plus bas
23 soumissionnaire, c'est une utopie. Qu'il y a des
24 gens qui savaient même avant que les enveloppes
25 soient ouvertes qui était pour être le plus bas
26 soumissionnaire. Et que finalement le plus bas
27 soumissionnaire c'est une excuse pour couvrir
28 l'appareil ou la bureaucratie. J'ai dit : « Vous ne
29 savez pas combien de victimes on a pu faire pour se
30 rendre à avoir seulement trois soumissionnaires
31 quand vous faites un appel d'offres. Il y a des
32 gens qui sont intimidés, à qui on recommande
33 justement de ne pas soumettre leur nom et quand ils
34 le font, quelles sont les conséquences. » Alors,

1 j'ai parlé surtout de ces choses-là. J'ai vraiment
2 passé... j'avais mis beaucoup de temps à préparer
3 ça, mais j'ai été obligé d'aller un peu plus vite.

4 J'ai parlé des grandes conclusions qui
5 touchaient son ministère, notamment qu'il y a dix
6 entrepreneurs qui travaillent avec le Ministère qui
7 reçoivent trente-neuf pour cent (39 %) des contrats
8 de construction, qu'il y a dix firmes de génie-
9 conseil qui reçoivent soixante-huit pour cent
10 (68 %) des contrats. Puis on a, comme je vous dis,
11 passé vite.

12 Les grands constats...

13 Q. **[263]** Voulez-vous passer à l'autre page?

14 R. L'autre page, je vais vite, excusez-moi. Donc dans
15 une sorte de résumé, je lui ai parlé des grands
16 constats. Puis je lui ai dit clairement que le
17 Ministère avait perdu son expertise et son titre de
18 grand maître des chantiers routiers.

19 Parce que c'est vraiment les firmes de
20 génie-conseil qui font à peu près tout le travail.
21 Et on parlait tantôt, parmi les commentaires, que,
22 bon, généralement c'est fait par des firmes de
23 génie-conseil ces plans et devis-là, mais dans la
24 région de Montréal c'est cent pour cent (100 %) des
25 plans et devis qui sont faits par des firmes de
26 génie-conseil.

27 Donc c'est comme si on avait donné à
28 quelqu'un qui ne fait pas partie du gouvernement le
29 soin de dicter quels sont nos besoins. Parce qu'en
30 plus de faire des plans et devis, on fait aussi des
31 évaluations. Est-ce qu'on change le pont ou on ne
32 le change pas? Cette expertise-là ne réside plus au
33 sein du Ministère ou, si elle l'est, dans certaines
34 régions, très peu.

1 Et qu'on avait externalisé de plus en plus
2 toutes les dépenses en plus du transfert des
3 connaissances, mais toutes les dépenses c'était
4 comme fait par quelqu'un d'autre. Donc on était
5 dans un cercle vicieux.

6 Je lui ai parlé que le crime organisé
7 s'était implanté en demeure dans le monde de la
8 construction. Et j'étais, j'étais fier d'être
9 appuyé par monsieur Bélanger qui est lui-même un
10 ancien commandant de l'escouade qui s'occupait du
11 crime organisé à la Police de Montréal.

12 Je lui ai dit que son... la façon dont les
13 politiques sont faites au sein du Ministère c'est
14 qu'on est prévisible. Alors quand on est
15 prévisible, bien, on devient vulnérable. Parce que
16 les gens savent comment contourner le système.

17 Et, bon, j'en ai rajouté sur les avenants.
18 Lui-même monsieur Hamad est un ingénieur qui a
19 travaillé pour la firme Roche. Donc il savait un
20 peu de quoi je parlais quand j'ai parlé des firmes
21 de génie-conseil. Donc je suis allé un peu vite
22 là-dessus.

23 Q. **[264]** Juste pour nous dire, vous étiez à la page 6,
24 vous?

25 R. Sur les grands constats, la firme, oui, page 5.

26 Q. **[265]** Page 5. Et... alors là si vous voulez nous
27 afficher la page 6, vous enchaînez à la page 6,
28 c'est bien ça?

29 R. Oui, j'enchaîne avec la page 6. J'ai parlé des
30 entrepreneurs qui, encore là, un petit groupe de
31 personnes abusent du système et qu'ils le faisaient
32 avec des pratiques très douteuses. Que... et je
33 pense que je l'ai fait rire à ce moment-là, je lui
34 disais : « Vous savez, Monsieur le ministre, vous

1 et moi on a appris à nager comme ça. Mais on dirait
2 qu'il y a des gens qui nagent de l'autre façon. Il
3 faut toujours que ce soit ramené vers eux autres. »
4 Et c'était l'argent. C'est l'argent qui mène. Et ce
5 n'est pas dans l'intérêt du gouvernement, au
6 contraire.

7 J'ai parlé du cartel de l'éclairage de
8 l'asphalte très rapidement et je lui ai parlé de
9 financement des partis politiques. C'est une partie
10 qu'on a voulu passer très, très, très rapidement.

11 Et j'étais fier de lui dire, en faisant le
12 bilan, que finalement on pouvait dire dans le cas
13 de l'UAC, mission accomplie, trois cent quarante-
14 sept millions (347 M) de moins, moins dix-sept
15 virgule deux pour cent (17,2 %) qu'on ne s'attribue
16 pas exclusivement à l'UAC.

17 Je pense qu'il faut donner à César ce qui
18 appartient à César. Le ministère des Transports,
19 l'opération Marteau a fait aussi beaucoup pour
20 réduire ces... ces diminutions importantes dans les
21 prévisions que faisait le gouvernement.

22 Parmi les quarante-cinq (45) pistes de
23 réflexion, j'en avais choisi dix, que vous allez
24 avoir à l'écran, à la page suivante. Et, bon, il
25 fallait former le personnel, qu'il fallait
26 embaucher plus de personnes, d'ingénieurs mais
27 aussi de techniciens. Les techniciens que nous
28 avons rencontrés sont des gens de terrain, des gens
29 pragmatiques qui connaissent comment on fait une
30 route. Et on ne pouvait pas les négliger non plus.
31 Qu'il fallait revoir le rôle omniprésent des firmes
32 de génie au sein du MTQ.

33 Parmi les solutions, il y a de bonnes
34 petites firmes de génie au Québec, mais qui n'ont

1 jamais la chance d'aller participer à des concours,
2 à des appels d'offres parce que la grille est ainsi
3 faite qu'il faut avoir fait de gros projets pour
4 pouvoir gagner des points nous permettant de nous
5 classer. Mais, j'ai dit : « Écoutez, c'est un
6 cercle vicieux, ils ne pourront jamais se classer
7 parce que vous ne leur donnez jamais de contrat. »
8 Donc, on n'aide pas. On va aider quelques firmes
9 importantes à gagner tous ces contrats-là mais on a
10 beaucoup de talent. Et on a rencontré beaucoup de
11 jeunes firmes qui pourraient aider le Ministère. On
12 en a jasé.

13 Instaurer un système de préqualification
14 des entrepreneurs. Bien évidemment, ce n'est pas...
15 ce ne sont pas tous les entrepreneurs qui peuvent
16 faire des travaux comme le projet Turcot, on
17 s'entend là-dessus, sauf que si on regarde à moyen
18 et à long terme, on est capable de préparer des
19 firmes qui pourraient justement jouer un rôle
20 important.

21 Maintenant, avant même qu'on arrive, il y
22 avait une attestation anticollusion au Ministère,
23 on faisait signer ça. Je pense que même c'était une
24 recommandation du Vérificateur général à l'époque.
25 Mais c'est une attestation qui a été critiquée par
26 plusieurs. Alors qu'on était toujours au Ministère,
27 on a voulu l'implanter. Il y en a qui ont commencé
28 à jouer pour... je parle des entrepreneurs, des
29 firmes de génie ont commencé à jouer à un petit jeu
30 qui a rendu l'application de cette attestation-là
31 beaucoup plus difficile. Et on a fait plusieurs
32 enquêtes à ce niveau-là.

33 Naturellement, j'ai parlé de faire un suivi
34 plus efficace des chantiers de construction du MTQ.

1 Nos gens, qu'on a rencontrés partout en région,
2 disent : « Finalement, nous on est dans le bureau,
3 on accepte ce que les firmes de génie nous disent,
4 puis ce que les entrepreneurs nous disent. On n'a
5 plus l'expertise. On n'a plus le temps d'aller voir
6 comment les travaux se font sur la route ou à peu
7 près pas. »

8 Oui, je disais d'instaurer une équipe de
9 suivi de bordereaux. Il y a un ingénieur qui était
10 venu nous présenter un modèle où on ne ferait pas,
11 non pas une banque de données, mais un entrepôt de
12 données. Et quand j'ai poussé ma réflexion, après
13 avoir quitté, là-dessus, l'Italie notamment a
14 inventé un système informatique comme ça qui
15 s'appelle « SIRICO ».

16 Quand je vous ai montré tantôt comment les
17 bordereaux étaient débalancés, bien, on faisait ça
18 à la main. Mais il y a un système informatique
19 développé pour contrer le crime organisé en Italie
20 qui, quand on reçoit les soumissions dans un appel
21 d'offres, on place ça dans un ordinateur et c'est
22 l'ordinateur qui vous dit, « cet appel d'offres-là,
23 avec toutes les soumissions qui entrent, on peut
24 voir des signes de collusion », puis là elle va te
25 donner un score de, bon, quatre-vingt-dix-huit pour
26 cent (98 %) ce contrat-là, il est vicié dès le
27 départ. Donc, on n'a plus besoin de faire ça à la
28 main et ça se fait, donc, c'est un exemple.

29 Réexaminer le système d'évaluation des
30 firmes de génie et des entrepreneurs. Je vous l'ai
31 dit tantôt, pour plusieurs des gens à l'interne
32 c'est une farce, c'est de la bureaucratie à sa plus
33 simple expression, tout ça pour se couvrir, pour
34 dire : « Regardez, on a un formulaire

1 d'évaluation. »

2 Puis, la dernière recommandation parmi les
3 quarante-cinq (45), mais celle que je mettais...
4 sur laquelle je mettais plus d'emphase, c'était
5 d'avoir un suivi serré des avenants, des extra et
6 des réclamations. Ça, tout le monde nous en a
7 parlé. C'est comme si jamais on est capable d'avoir
8 plan et devis, une évaluation qui va tenir la route
9 jusqu'au bout, tenir la route.

10 Le dernier point dans le bas de cette page-
11 là, là il faut se mettre en contexte. On est le
12 premier (1er) septembre, je quitte avec toute
13 l'équipe vers l'UPAC le six (6) septembre. Et ce
14 que je disais au ministre, c'est une mise en garde
15 que je lui faisais, j'ai dit : « Écoutez, il y a
16 moins de deux ans, le vérificateur général a dit,
17 donnez-vous des moyens pour pouvoir faire en sorte
18 que les contrats soient octroyés de bonne façon.
19 Bon, nous on quitte, on s'en va maintenant à
20 l'UPAC, vous devriez garder à l'intérieur du
21 Ministère quelqu'un qui va continuer à recevoir
22 l'information directement, parce que sans
23 information, on ne peut pas savoir. » Donc, c'est
24 une recommandation pour qu'il forme, à l'intérieur
25 de son ministère, une équipe qui ne serait plus une
26 unité anticollusion, parce que nous on migrerait vers
27 l'UPAC, mais une unité qui pourrait au moins
28 recevoir ces informations pour aider le ministre à
29 prendre des décisions au quotidien.

30 Q. **[266]** Et sur ce, ça concluait votre présentation?

31 R. Oui.

32 Q. **[267]** Alors, quelle a été la réaction suite à votre
33 présentation?

34 R. Je n'ai pas été impressionné par la réception que

1 j'ai eue du ministre. En fait, je n'ai pas senti
2 que ça l'intéressait. Je faisais ma présentation,
3 vous savez, je m'adresse à vous, vous me regardez,
4 vous... je sens une interaction. Mais si je
5 commence à vous parler puis vous regardez s'il fait
6 beau dehors, ça enlève la concentration, et je lui
7 ai dit. Puis : « Non, Jacques, on t'a toujours
8 appuyé. » Et là, il est allé encore ouvrir une
9 petite case qu'il n'aurait peut-être pas dû ouvrir,
10 parce que moi, la dernière fois où j'avais vu le
11 ministre avant le premier (1^{er}) septembre, c'était
12 le dix-huit (18) novembre quand j'étais parti chez
13 nous, et je lui ai dit : « Écoutez, moi je trouve
14 ça inconcevable de ne pas avoir eu de vos nouvelles
15 depuis près d'un an. » Et là, il m'a dit : « Oui,
16 mais mes adjoints m'ont dit de ne pas t'appeler,
17 qu'ils s'en occupaient. » J'ai dit : « Écoutez, moi
18 j'ai géré deux fois des organisations de plus de
19 six mille (6 000) personnes, puis des conseillers
20 j'en ai eu de toutes sortes. Mais à un moment
21 donné, même si mes conseillers me conseillent des
22 choses, il y a une dimension humaine. On peut faire
23 de la gestion des ressources humaines, mais on peut
24 faire une gestion humaine des ressources. Et, j'ai
25 dit, à tout le moins, si vous aviez perdu mon
26 numéro de téléphone, il y a quelqu'un qui aurait pu
27 vous le donner. »

28 Moi, quand j'ai été parti pendant trois
29 mois, je suis parti la tête entre les deux jambes.
30 Mais là, quand je suis blanchi, je me serais
31 attendu d'avoir un appel du ministre, que je n'ai
32 pas eu. Donc moi, je lui avais... Il a ouvert la
33 porte et il a eu la réponse que je pense qu'il
34 méritait.

- 1 Q. **[268]** Maintenant...
- 2 R. Fin de l'éditorial.
- 3 Q. **[269]** Qu'est-ce qui est arrivé des copies de
4 rapports que vous aviez apportées avec vous?
- 5 R. Ah oui, ça c'est une autre chose. Quand mon
6 adjoint, monsieur Bélanger, a voulu lui donner une
7 copie des rapports, là, il n'a pas parlé beaucoup
8 mais... il ne voulait pas le voir. Là, il s'est
9 reculé, puis il dit : « Je ne veux pas le voir, le
10 rapport, mes adjoints vont s'en occuper. » Et ça a
11 été... c'est de même que la réunion s'est terminée.
12 C'est assez décevant, merci.
- 13 Q. **[270]** Êtes-vous revenu avec des copies ou vous avez
14 laissé des copies?
- 15 R. On lui a laissé les copies qui lui revenaient et on
16 est parti avec les, je pense, trois, quatre copies
17 qui étaient pour nous.
- 18 Q. **[271]** Alors, je vais vous demander...
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- 20 Q. **[272]** Je m'excuse, juste un moment, s'il vous
21 plaît. Monsieur Duchesneau, vous nous avez parlé
22 des sujets que vous aviez couverts avec monsieur
23 Hamad.
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[273]** Et vous nous avez parlé juste avant qu'il y
26 avait un sujet, cependant, qui vous préoccupait et
27 que vous n'aviez pas pu évacuer, et qui était celui
28 du financement des partis politiques?
- 29 R. C'est exact.
- 30 Q. **[274]** En avez-vous discuté avec monsieur Hamad?
- 31 R. Non. Bien, en fait, j'en ai fait allusion, mais
32 j'ai compris qu'on était mieux de passer à d'autre
33 chose. Alors, ça a toujours été, bien évidemment,
34 un sujet épineux, avant et après la rencontre avec

1 monsieur Hamad.

2 Me CLAUDE CHARTRAND :

3 Je vais vous demander de produire le document
4 numéro 17, votre plan de présentation, alors 5P-91.

5

6 5P-91 : Plan de présentation du rapport (topo
7 au ministre Hamad, 2011-09-01)

8

9 Me CLAUDE CHARTRAND :

10 Maintenant je vais vous demander, Mademoiselle, de
11 nous afficher le document numéro 18.

12 Q. **[275]** Alors, Monsieur Duchesneau, voulez-vous
13 consulter l'écran, nous indiquer de quoi il s'agit?

14 R. Sans la page couverture, j'imagine que c'est le
15 rapport final, celui qu'on a remis... Je vais
16 laisser défiler les pages.

17 Q. **[276]** Est-ce qu'il y a une page en particulier qui
18 va vous permettre... Évidemment, les surlignés
19 n'étaient pas là dans le rapport que vous avez
20 présenté?

21 R. Non.

22 Q. **[277]** C'est bien exact?

23 R. C'est exact.

24 Q. **[278]** Alors donc, c'est des surlignés qu'on a
25 apposés pour l'interrogatoire futur, pour les
26 questions à venir ultérieurement dans votre
27 interrogatoire. Juste nous indiquer, est-ce qu'il y
28 a une page qui vous permettrait de nous dire que
29 c'est bien la bonne et la dernière version?

30 R. Oui. Si vous allez à la section 12.1.

31 Q. **[279]** Qui est celle du financement des partis.

32 R. Celle qui est du financement des partis politiques,
33 oui. Alors, je peux vous dire que ça c'est...

34 VOIX NON IDENTIFIÉE :

1 12.1?

2 Me CLAUDE CHARTRAND :

3 Page 50 du document. Si vous voulez descendre.

4 R. Oui. Ça c'est le dernier ajout qui a été fait.

5 Q. **[280]** Donc, c'est la copie que vous aviez remise...
6 présentée au ministre, c'est bien ça?

7 R. C'est exact.

8 Q. **[281]** Alors, je vais vous demander de nous la
9 produire en 5P-92.

10

11 5P-92 : Rapport l'Unité anticollusion au ministre
12 des Transports du Québec.

13

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je m'excuse, Maître Chartrand, j'ai compris qu'il
16 n'avait pas remis la copie au ministre parce qu'il
17 ne voulait pas l'avoir.

18 Me CLAUDE CHARTRAND :

19 Q. **[282]** Celle qui a été présentée au ministre...

20 R. Celle que j'ai présentée au ministre mais qui... on
21 n'est pas reparti avec les copies qui appartenaient
22 au Ministère. Lui n'a pas voulu mettre ses
23 empreintes digitales dessus, là, mais il avait ça
24 devant lui. Et c'est la sous-ministre et le chef de
25 cabinet, j'imagine, qui ont récupéré les copies
26 mais... lui, il n'y a jamais touché.

27 Q. **[283]** Bon, c'est la dernière version, pour être
28 bien clair, là, c'est la dernière version du
29 rapport que vous avez fait?

30 R. Oui, Madame la Présidente.

31 Q. **[284]** Donc, celle qu'on a appelée, depuis un petit
32 bout de temps, 2B, là.

33 R. 2B, oui.

34 Q. **[285]** Ce rapport-là, on a appris par la suite, par

1 les médias, qu'il a été... il est devenu du domaine
2 public, et est-ce que vous avez connaissance qu'il
3 est devenu du domaine public?

4 R. Oui, Madame la Présidente.

5 Q. **[286]** Savez-vous comment il est devenu du domaine
6 public?

7 R. Oui, Madame la Présidente, c'est moi qui ai remis
8 une copie à un journaliste.

9 Q. **[287]** Alors, la copie, cette copie qui est là?

10 R. Oui. Elle avait déjà une copie, qui était la
11 fausse... qui n'était pas la fausse mais qui était
12 une version préliminaire et elle allait diffuser
13 cette information, et j'ai effectivement remis une
14 copie...

15 Q. **[288]** Finale.

16 R. Finale du rapport.

17 Q. **[289]** Pour quelle raison vous avez remis cette
18 copie-là?

19 R. J'ai... les membres de l'équipe n'avons pas fait ce
20 travail pour que ça aille sur une tablette. Et,
21 après ma rencontre avec le ministre Hamad, j'étais
22 convaincu que c'était pour aller sur une tablette.
23 Et je vous ai dit, dans mes commentaires
24 préliminaires, que je parlais au nom d'à peu près
25 cinq cents (500) personnes. Et, moi, je sais les
26 engagements qu'on avait pris auprès de ces
27 personnes et il n'en était pas question, que ça
28 s'en aille sur une tablette. Comme je vous dis, une
29 copie avait déjà été remise mais ce n'était pas la
30 bonne copie et tant qu'à avoir une information
31 erronée, j'ai remis cette copie et j'en assume la
32 pleine responsabilité.

33 Q. **[290]** Très bien. Je veux revenir, un peu plus tôt,
34 sur votre témoignage. On a fait état de diagrammes

1 que vous aviez...

2 R. Oui.

3 Q. [291] ... que votre équipe, plus particulièrement
4 votre sociologue avait élaborés en fonction des
5 entreprises qui faisaient l'objet de... aux
6 enquêtes.

7 Nous avons consulté, Madame la Présidente,
8 ces diagrammes-là pendant la pause et on a été mis
9 au courant que ça pourrait compromettre des
10 enquêtes en cours. Conséquemment, je voudrais les
11 produire en cote C, c'est-à-dire en paquet sous
12 forme scellée, confidentielle, sous la cote... il y
13 a huit diagrammes qui concernent directement des
14 entreprises, qu'on voudrait produire sous la cote
15 5C-1. Donc, cote sous scellé.

16
17 5C-1 : Huit (8) diagrammes produits en liasse
18 (sous scellé).

19
20 LA PRÉSIDENTE :
21 J'ose croire qu'ils ne sont pas déjà sur le site?

22 Me CLAUDE CHARTRAND :

23 Non.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K. Alors, ça va.

26 Me CLAUDE CHARTRAND :

27 Madame la Présidente, pour ma part, ça termine ce
28 volet d'interrogatoire là de monsieur Duchesneau. À
29 l'étape où on est, j'ai l'intention d'entrer dans
30 le coeur du rapport. Et, pour ce faire, je propose
31 à la Commission qu'on puisse procéder en panel,
32 c'est-à-dire que madame Trudel et monsieur Morin se
33 joigne à monsieur Duchesneau pour être en mesure de
34 nous donner tous les éclaircissements dont on a

1 besoin sur le contenu du rapport.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Ça me convient tout à fait. Alors, j'imagine que
4 vous ne voulez pas commencer ça tout de suite?

5 Me CLAUDE CHARTRAND :

6 Non, parce qu'il y a quand même certaines
7 procédures à mettre en place également.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, tel que prévu et annoncé hier, nous allons
10 suspendre les audiences jusqu'à lundi prochain.

11 Alors, merci beaucoup, bonne fin de semaine à tous.

12 **AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 18 JUIN 2012, À 9h30**

13

14

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et DANIELLE
3 BERGERON, sténographes officielles, certifions que
4 les feuilles qui précèdent sont et contiennent la
5 transcription d'un enregistrement numérique, hors
6 de notre contrôle et est au meilleur de la qualité
7 dudit enregistrement, le tout conformément à la
8 loi.

9

10 Et nous avons signé,

11

12

13

14 _____
15 Odette Gagnon (Tableau #202129-3)
16 Sténographe officielle

17

18

19 _____
20 Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)
21 Sténographe officiel